



Le Quotidien

www.lequotidien.sn

■ N° 6502 LUNDI 04 NOVEMBRE 2024 ■ 21^e ANNÉE - ISSN : 0851 7045 ■ Prix : 100 F

Renégociation du contrat d'Acwa Power

DIOMAYE SORT LA TÊTE DE L'EAU

● «Les intérêts du Sénégal seront pris en compte»



Page 3

Ministère de la microfinance et de l'économie sociale et solidaire

«Famara CISSÉ, invité pour défendre les consommateurs, utilise l'activité administrative à des fins politiques»

Lire page 4

Amadou Ba sur le développement de la Casamance
«Nous avons laissé tout ce qu'il faut dans nos tiroirs»

Page 10



Affaire Général Kandé
Les nouvelles menaces de Sonko

Page 11



AFROBASKET Disponibilité de Dakar Arena pour les qualifs
Les inquiétudes de Me Babacar Ndiaye

Page 6



SOCIÉTÉ Problèmes structurels et conjoncturels du secteur horticole

80% des travailleurs non inscrits à l'Ipres et à la Css

Le secteur horticole qui se développe est encore plombé par de nombreux problèmes, notamment la prise en charge de ses travailleurs qui n'ont accès à aucune structure de prise en charge sociale.

Par Justin GOMIS

Les travailleurs du secteur horticole, grand pourvoyeur d'emplois, ne sont pas valorisés. Selon une étude faite par la Cnp internationale, le travail dans le secteur n'est pas décent. «Nous avons constaté qu'il n'y a pas de travail décent dans le secteur horticole. Suite à cette restitution, on sait que 80% des travailleurs ne sont pas inscrits à l'Ipres, à la Caisse de sécurité sociale, à une Ipm. Ils n'ont pas de Couverture maladie universelle. S'ils ont des problèmes de santé, ils sont obligés d'aller voir leurs familles», a révélé Mariama Diallo, Secrétaire générale de l'Union démocratique des travailleurs du Sénégal (Udts). D'après elle, ils travaillent au-

delà des heures que le Code du travail préconise. A en croire la Secrétaire générale de l'Udts, ces employés qui utilisent des pesticides ne sont pas couverts en dépit des risques encourus. «Ils n'ont pas de chaussures, ni de gants pour se protéger. Ils sont exposés à ces produits nocifs à leur santé», alerte-t-elle. Elle souligne la présence dans ce secteur d'enfants et de femmes enceintes alors qu'elles sont rémunérées en deçà du Smic. «Les femmes sont aussi confrontées au problème d'accès à la terre. C'est comme si les femmes ne faisaient pas partie du Sénégal. Toutes les terres appartiennent aux hommes qui emploient les femmes. Pourtant, ce sont les femmes qui sont dans les champs et qui travaillent avec leurs enfants du matin au soir, sans répit ni heure fixe de travail et de repos. Elles travaillent de 6 heures du matin à 17 heures», a-t-elle dit. C'est le même constat qui a été fait par Francesca Van Dusseldrop, Coordinatrice régionale Afrique de l'Ouest de la Cnp internationale. «Nous avons constaté que les conditions des

travailleurs ne sont pas des meilleures par rapport au contrat, au paiement, à la protection sociale, à l'assurance maladie. Très peu offrent une assurance maladie aux travailleurs, une protection sociale quasi absente. Même les employeurs reconnaissent que la situation des employés laisse à désirer», a-t-elle déclaré. Elle promet de créer des espaces de dialogue au sein des entreprises ou des appuis aux coopératives pour voir comment améliorer les conditions de travail dans ce secteur. «Il y a de cela deux ans, nous avons choisi une approche chaîne de valeur. C'est le potentiel d'emploi dans le secteur qui nous a poussés à accompagner le Sénégal. Nous voulons que les jeunes aussi restent dans le secteur. Quand on parle d'emploi, on parle de travail décent. Nous voulons que ces emplois apportent de la valeur», a-t-elle précisé.

Par ailleurs, une étude, qui a permis de déceler ces difficultés dans le secteur, était basée sur 5 produits (oignon, mangue, haricot vert, noix de cajou et tomate industrielle) qui sont

Pour des Législatives libres, transparentes et apaisées

La Société civile initie le projet «Saxxal Jamm»

Pour des élections législatives transparentes, la Société civile œuvre à l'instauration d'un climat de paix. C'est à cet effet qu'elle a lancé le projet «Saxxal Jamm».

Par Justin GOMIS

Pour des élections législatives anticipées libres et transparentes, paisibles et dont les résultats reflètent le choix des Sénégalais, le Consortium 3D/Cosce/Gradec a initié le projet «Saxxal Jamm».

«La violence que l'on observe çà et là n'est pas fortuite. Elle est le résultat d'un système qui privilégie la confrontation au détriment du dialogue. L'élection apparaît à cet égard comme un enjeu de pouvoir à court terme éclipant les préoccupations des citoyens quant à leur bien-être, leur sécurité et leurs aspirations. Les tensions exacerbées, combinées aux enjeux économiques et sociaux, constituent au fond les terrains de la violence», a déclaré le Pr Babacar Guèye. D'après lui, «le projet «Saxxal Jamm» se veut une réponse à une désagrégation de la cohésion sociale et du vivre-ensemble». A l'en croire, ce projet a l'ambition de contribuer à l'instauration d'un climat de paix et de favoriser la culture de la non-

violence. Et selon toujours le président du Cosce, «la promotion de la paix est une entreprise complexe qui nécessite une approche systémique. Elle doit aller au-delà des simples mécanismes de prévention de la violence pour intégrer des actions visant à traiter les causes profondes de cette dernière. Le projet «Saxxal Jamm» est une invitation à réinventer notre approche à la paix et la violence». Pour le Pr Guèye, «il s'agit d'un appel à l'engagement collectif, à la prise de conscience et à l'action». Car, dit-il, «c'est ensemble que nous réussirons à bâtir un Sénégal où règnent la justice, l'équité et le respect des droits de chacun». Cette initiative, visant à renforcer l'engagement de la Société civile pour des élections transparentes et inclusives, trouve aussi sa pertinence aux yeux du président du Cosce.

«Elle repose sur un substrat culturel et elle s'est construite pendant plusieurs siècles. Et il ne faudrait pas que nos pratiques d'aujourd'hui mettent en péril ce substrat. Il a fallu des siècles pour le construire, donc il nécessitera beaucoup plus de temps pour le reconstruire. Si nous abusons de ce substrat-là, le projet «Saxxal Jamm» vise à reconstruire les ponts qui se sont peut-être affaiblis et à construire d'autres ponts pour améliorer le dialogue entre les Sénégalais, pour améliorer le

climat social qui est mis en péril par des comportements qui font la promotion de la violence», a-t-il soutenu.

Pour lui, l'élection dans la paix permet à la Cena de mieux faire son travail de contrôle. Ce qui explique leur intérêt dans toutes les opérations qui vont être déclinées par le projet «Saxxal Jamm».

Suite à cette préoccupation de la Société civile, le ministre de l'Intérieur se veut rassurant. «Les élections anticipées seront soumises aux mêmes exigences de respect des procédures et délais. Mes services, comme de tradition, ont pris les décrets pour assurer à temps la formation, véhiculer le canal de communication préfixé et mettre le matériel électoral à disposition selon le calendrier, prenant en compte les imperfections liées à toute œuvre humaine», a-t-il dit. Avant de poursuivre dans le même sens : «L'administration électorale se soumet à l'exigence de maintenir le cap, de redoubler d'efforts sur certains aspects et de renforcer davantage les missions des acteurs institutionnels et non institutionnels.»

Le ministre de l'Intérieur a magnifié ce projet de la Société civile qui s'étale sur 18 mois grâce à un apport financier d'1,5 million d'euros de l'Union européenne.

justin@lequotidien.sn



Par Sucre-Salé

Le temps de la campagne !

Le temps de la campagne, certains découvrent le Sénégal des profondeurs. C'est le seul moment pour certains de connaître leur pays et de s'émerveiller de ses richesses, de ses potentialités et d'ouvrir la boîte à promesses. Et après ? Il reste encore 15 jours aux populations pour se décider. Elles doivent avoir à se situer : les adversaires d'hier s'embrassent sur les estrades après avoir servi l'ancien régime. Aujourd'hui, ils nettoient les nappes pour recevoir une nouvelle assiette remplie de victuailles. Et les mêmes électeurs crédules ont l'innocence encore de tomber dans leurs jeux d'intérêts pour servir une cause : la leur.

choisis en fonction de leur potentiel pour la création des emplois et des exportations. Roger Akin, chef de mission adjoint à l'ambassade des Pays-Bas à Dakar, explique : «C'est un secteur ou le Sénégal et les Pays-Bas se retrouvent. Le secteur horticole est très développé aux Pays-Bas. Nous avons un partenariat avec le Sénégal. La semaine passée, nous avons organisé une journée à la ferme orange. Une activité qui a réuni plus de 15 entreprises hollandaises actives dans le secteur de l'horticulture. Dans le cadre de la coopération, les

Pays-Bas aident les producteurs horticoles dans la production de l'oignon et leur octroient aussi des semences au niveau des Niayes, et les pourvoient aussi en techniques et connaissances dont les horticulteurs ont besoin. Cette démarche colle parfaitement avec la vision du gouvernement sénégalais. Nous les aidons aussi dans le stockage.» En dehors de ces appuis extérieurs, les syndicalistes invitent les autorités à œuvrer pour la valorisation de ce secteur et la protection des travailleurs.

justin@lequotidien.sn

Cérémonie de remise des certificats Iso

Le Cosama triplement récompensé

Par Justin GOMIS

Le Cosama dont la mission principale est d'assurer le transport des passagers et des marchandises sur la liaison maritime Dakar-Ziguinchor, a reçu, ce vendredi, trois certifications Iso. L'obtention de cette triple certification (l'Iso 9001, 14001 et 45001) est le fruit d'un service public très satisfaisant. Une mission qui lui vaut aussi beaucoup de reconnaissance à l'endroit des autorités. «Ces trois distinctions sont à coup sûr une reconnaissance de l'engagement et du professionnalisme du consortium. L'obtention de cette triple certification est non seulement un honneur pour le Cosama, mais une étape très importante pour le département ministériel, mais également pour le Sénégal dans son ensemble», a dit Dr Fatou Diouf. D'après la ministre de la Pêche, elle «démontre que nous sommes capables de respecter et de maintenir des normes internationales de qualité, de sécurité et de durabilité». En fait, chacune de ces certifications revêt une signification particulière. «La certification 9001 nous permet de garantir que nos processus sont efficaces et que nous répondons aux attentes de nos clients. En ce qui concerne l'Iso 45001, elle souligne notre priorité à assurer la sécurité et le bien-être de nos employés. Enfin, l'Iso 14001 démontre notre engagement à réduire notre impact environnemental», explique le Directeur général du Cosama.

Abondant dans le même sens, la ministre de la Pêche ajoute :

«La certification Iso 9001 renforce notre position sur le marché international en garantissant des services de haute qualité, alors que la certification Iso 14001 prouve notre engagement envers la protection de l'environnement, un élément clé pour un développement durable. Quant à la certification 45001, elle assure un environnement de travail sain et sécurisé pour tous les employés, ce qui est essentiel pour le bien-être de notre société.» À son avis, «le Cosama s'est hissé ainsi aux standards internationaux en offrant des services de haute qualité». Pour Dr Fatou Diouf, «ces certifications sont plus qu'une reconnaissance. Un symbole de confiance et de responsabilité aux yeux des partenaires».

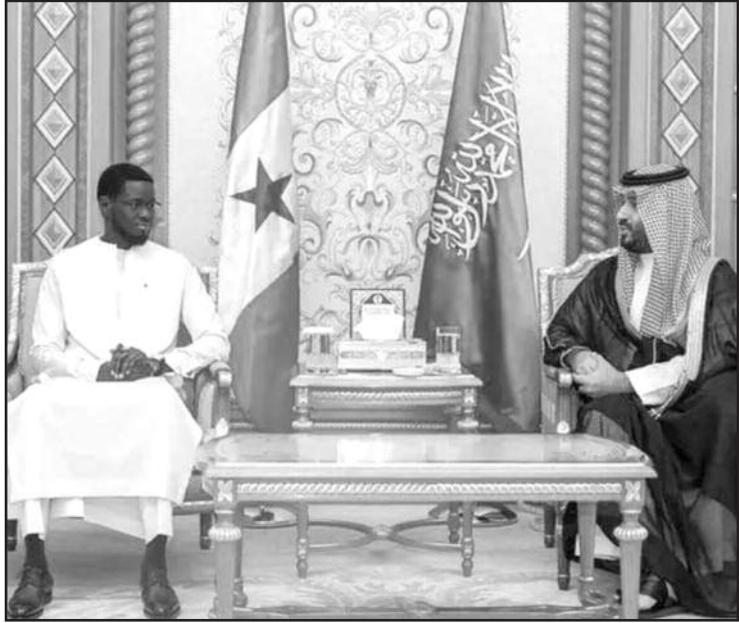
La ministre de la Pêche estime que le Cosama montre l'exemple à suivre pour d'autres entreprises du secteur en Afrique. «Vous avez ainsi démontré que le Sénégal peut être un leader en matière de qualité et de durabilité», a-t-elle soutenu. Elle annonce qu'elle va accompagner le Cosama à devenir un instrument national fort investi d'une mission de service public et à travailler dans de meilleures conditions. Mais pour réussir ce pari, elle appelle à l'unité des forces. «Ensemble, nous travaillerons pour garantir que le Cosama continue de prospérer et de servir notre Nation avec excellence dans la perspective d'un avenir plus sûr, plus durable et plus performant du secteur des transports maritimes du Sénégal», a-t-elle dit.

justin@lequotidien.sn

HYDRAULIQUE Reprise du contrat d'Acwa Power

Diomaye redevable à Bin Salman

Le contrat d'usine de dessalement de l'eau de mer sera finalement renégozié avec les Saoudiens d'Acwa Power. Le Président Bassirou Diomaye Faye a été obligé de se rendre en personne à Ryad, pour accepter les conditions de l'Etat saoudien.



Par M.G.

Heureux comme Diomaye, qui a fait un voyage fructueux à Ryad ! Au cours de ce séjour, il a pu rétablir le contact avec la compagnie Acwa Power. Le chef de l'Etat Bassirou Diomaye Faye a assuré à son retour la renégociation du contrat pour une usine de dessalement d'eau de mer, que le gouvernement sénégalais, à travers son ministère de l'Hydraulique, avait dénoncé il n'y a pas longtemps.

On se rappelle que c'est au mois de juillet dernier que le ministre Cheikh Tidiane Dièye avait cassé la convention qui avait été signée par le régime du Président Macky Sall. Il avait en son temps affirmé que «non seulement c'est un contrat qui vise une solution à court terme, mais aussi il n'est pas opportun. C'est un projet trop cher et il peut provoquer la hausse du prix de l'eau. Quand nous avons évalué le projet, nous nous sommes rendu compte que ces 459 milliards en 30 ans vont donner 400 000 m³ par jour. Mais si nous franchissons par exemple 2 ou 3 ans, nous remarquerons qu'avec l'augmentation de la population, nous aurons besoin de plus de ces 400 000 m³/ jour. Mais également les études environnementales ne sont pas prises en compte. Mais ce qui est le plus grave, le Sénégal va verser entre 20 et 40 milliards pendant 30 ans».

Cette dénonciation n'avait pas été du goût du gouvernement saoudien, qui n'avait pas manqué de le faire savoir. Le gouvernement de Diomaye Faye avait voulu rattraper le coup en dépêchant en toute urgence à Ryad, non pas le ministre de l'Hydraulique et de l'assainissement C. T. Dièye, ou

celle des Affaires étrangères, Yassine Fall, mais plutôt le ministre-directeur de Cabinet du chef de l'Etat, Mary Teuw Niane. Hélas, cela n'a servi à rien. Ce dernier a essuyé une grosse rebuffade. Il n'avait été reçu, au mois d'août dernier, que par des personnalités de troisième importance dans la capitale saoudienne.

De guerre lasse, Diomaye a donc mis à profit le Forum saoudien d'investissement, auquel il a été invité, pour permettre à ce projet d'usine de dessalement de sortir la tête de l'eau. Quitte pour cela, à avaler toutes sortes de couleuvres saoudiennes. Il n'empêche, on enrobe en déclarant que les autorités saoudiennes ont accepté de «mieux intégrer les intérêts du Sénégal» dans ce projet révisé.

Le projet, précédemment conclu en Partenariat public-privé (Ppp), sera repris, mais ne changera pas fondamentalement. Il faut rappeler que ce ne sera pas le premier projet de dessalement d'eau de mer initié par le Sénégal. Le premier, en cours de réalisation, est en voie d'achèvement, grâce à un concours financier du Japon. Le gouvernement du Premier ministre Sonko a, semble-t-il, invoqué des intérêts nationaux pour annuler précédemment ce contrat. Comme il n'a jamais évoqué ce que le Sénégal y perdait réellement, il a été obligé de le renégocier. Nous pouvons parier, en partant du fait que c'est notre chef d'Etat qui s'est rendu à Canossa pour baiser la main du Prince héritier Mohammed Bin Salman Al Saud (MBS pour les intimes), que ce nouveau contrat ne sera pas passé en des termes très différents de celui qu'il aura remplacé.

mgueye@lequotidien.sn

TRAVERSES

Par Hamidou ANNE
hamidou.anne@lequotidien.sn

Mon Général, je vous salue

Gouverner, c'est tâcher d'être en toutes circonstances à la hauteur des responsabilités qui s'imposent à nous. C'est se méfier du reflet de sa propre image pour ne sacrifier que l'intérêt général et le culte de l'Etat. La menace, l'outrance et l'intimidation constituent non seulement une perte de temps dans une société ouverte comme le Sénégal, mais elles révèlent surtout une absence de tenue pour ceux-là que le destin a conduits aux responsabilités. Le miracle de notre démocratie, c'est qu'elle peut élever n'importe qui aux stations les plus élevées de l'Etat. C'est charmant, car ainsi s'exprime ce principe sacré de l'égalité devant les opportunités de la République. Mais ce charme, quand les incompetents, en plus d'être incapables, exercent le pouvoir, peut vite devenir une tache, voire une gangrène sur le corps d'un pays. La percée populiste constitue une tache hideuse sur un grand pays comme le nôtre.

Nous sommes en temps de campagne électorale en vue des Législatives anticipées du 17 novembre, les états-majors politiques rivalisent d'ardeur pour convaincre les citoyens. Les candidats investis des 41 listes en compétition sont invités à s'armer non pas de couteaux ou de machettes, mais de programmes et de propositions concrètes pour s'attirer les votes des électeurs. L'animation politique et les propos dits de campagne conduisent à certains excès pardonnables. Ce qui, en revanche, relève d'une pure mesquinerie, et donc est impardonnable, est l'acharnement à salir ses honorables concitoyens devant les foules. Surtout quand on n'a pas le millième de ces personnalités en termes d'éthique, de talent, de tenue, de parcours et de respectabilité. En plus de la lâcheté qui pousse un homme à formuler des propos graveleux vis-à-vis d'un officier militaire, donc astreint au devoir de réserve. Aucune personne sensée ne croira aux allusions répugnantes à l'encontre du Général Souleymane Kandé, car les citoyens, par leur sagacité et par habitude, ont certifié l'autre comme un diseur de contrevérités.

J'ai lu récemment une phrase de Kamala Harris, rappelant qu'elle venait en campagne avec une liste de choses à faire une fois élue, pendant que son adversaire populiste arrivait avec sa liste d'ennemis à abattre. Cette phrase m'a fait automatiquement penser au contexte sénégalais : aucune proposition sérieuse de la tête de liste de Pastef autre que les habituels excès dont nos oreilles sont rebattues. Sur les 41 têtes de liste, il s'agit du seul qui s'acharne à salir les gens, à s'inventer des ennemis et à sortir des énormités quotidiennes comme le compte bancaire

à 1000 milliards. «Donnez-nous la majorité pour mettre des citoyens en prison.» «Donnez-nous la majorité pour qu'on aille récupérer les milliards pillés.» Ces gens dirigent le pays depuis sept mois et n'ont formulé aucune proposition sérieuse, ne faisant que persister dans les anathèmes, les vanités et la pollution sonore permanente. Ils agissent comme des enfants, mais s'amuse avec, non pas un ballon de baudruche, mais avec les instruments d'un Etat que des générations de Sénégalais ont bâti, des décennies durant. Pour illustrer mon propos ainsi que le personnage burlesque auquel nous avons à faire, je renvoie au délicieux texte du brillant Serigne Saliou Diagne intitulé «L'enfant gâté de la République et son univers dystopique», publié il y a un an dans ces colonnes.

Je ne développerai pas outre mesure sur la chose militaire, car il faut que nous, citoyens, soyons plus responsables que le Premier ministre. L'Armée doit être enlevée du débat politique, il s'agit d'un pan essentiel de l'Etat et d'un symbole du prestige de l'Etat. Ce n'est guère un hasard si la tradition de la pratique parlementaire consiste à voter le budget des Armées sans débat. La responsabilité et la précaution obligent à rester muet sur les choses relevant de la Grande Muette. Pour rappel, le Président Sall a remercié dare-dare le directeur de l'Administration générale et de l'équipement de la présidence de la République quand ce dernier avait émis publiquement un curieux avis sur le devoir de réserve des soldats en matière politique. Un homme d'Etat était à l'époque chef de l'Etat et avait ainsi agi en responsabilité et conformément à l'exigence de rester fidèle à nos usages républicains.

Souleymane Kandé, en bon soldat, est réservé et discret. Avant de porter ses étoiles de Général acquises sur les théâtres d'opération, au milieu des coups de feu, il a risqué sa vie en Centrafrique, au Congo, en Côte d'Ivoire, comme il a risqué sa vie au nom de l'intégrité territoriale du Sénégal, à Bamoune-Bilass, à Boussoloum, à Badioung ou à Sikoune. Ce sont ses états de service qui ont fait sa notoriété. Les allusions nauséabondes de certaines personnes ne sont qu'une nouvelle médaille sur une poitrine déjà garnie de distinctions. Souleymane Kandé est un officier digne, un homme d'honneur, un patriote et un républicain. Ceux qui s'enprennent au Général Kandé, avec la lâcheté qui les caractérise et le dégoût qu'ils inspirent, ne renvoient aux Sénégalais que l'expression de leur propre vulgarité. Mais le penseur chrétien Georges Bernanos avait averti : «Les ratés ne vous rateront pas.»

JUSTICE Lenteurs dans la mise en état des affaires et encombrement anormal des rôles des tribunaux A Thiès, acteurs et opérateurs économiques et financiers locaux s'indignent

Les acteurs et opérateurs économiques et financiers locaux des régions de Thiès et Diourbel se sont retrouvés en conclave, dans la Cité du Rail, à la faveur de la 5e réunion publique d'information sur la médiation, la conciliation et l'arbitrage, organisée par le Cabinet Grant Thornton, en partenariat avec le ministère des Finances et du budget à travers l'Observatoire de la qualité des services financiers (Oqsf) et le ministère de la Justice, avec l'appui de l'Union européenne.

Par Cheikh CAMARA

Il s'agit de la Campagne nationale 2024 de sensibilisation, de communication et de vulgarisation des modes alternatifs de règlement des différends auprès des acteurs et opérateurs économiques et financiers locaux, qui vise à promouvoir auprès de tous les acteurs économiques et financiers, le recours à ces mécanismes de résolution des litiges en vue de créer un environnement favorable au développement de leurs activités. Une campagne dans le cadre de la mission de

l'Union européenne en matière d'assistance technique pour le renforcement des structures et mécanismes d'arbitrage dans la conduite des affaires. Pour Cheikh Cissé de l'Oqsf, Banda Diop, médiateur des banques des systèmes financiers décentralisés et de La pPoste à l'Oqsf, Papa Ndir, président de chambre au Tribunal du commerce de Dakar, l'amélioration du climat des affaires est un objectif essentiel dans le cadre de la relance économique recherchée, à travers le Plan Sénégal émergent (Pse), et notamment le Plan d'actions prioritaires

ajusté et accéléré (Pap2a), adopté pour faire face aux impacts du Covid-19.

Ils notent que «le Programme de réformes de l'environnement des affaires et de la compétitivité (Preac 2013-2015) a contribué à lever des contraintes liées au développement de l'entreprise, en améliorant la productivité des facteurs et la qualité des services de l'Administration». Aussi, s'interrogent-ils, «les réformes juridiques et judiciaires engagées depuis plusieurs années pour garantir la célérité, l'efficacité en matière de règlement des litiges commerciaux ont-ils produit des effets tangibles»? C'est dans ce registre, soulignent les organisateurs, qu'il faut mettre «le décret n°2013-1071 du 6 août 2013 modifiant le décret n°64-572 du 30 juillet 1964 portant Code de procédure civile modifié qui vise principalement à sanctionner les procédures dilatoires ou abusives dans le traitement du contentieux économique, et consacre en outre une plus grande participation des parties dans l'instruction des affaires», «le décret n°2014-1653 du 24 décembre 2014 relatif à la médiation et à la conciliation, dont le but est de professionnaliser la médiation et la conciliation au Sénégal pour réduire les délais dans le traitement des liti-

ges portant sur le commerce ou sur l'investissement, et améliorer l'environnement des affaires», «la dissociation des affaires civiles des affaires commerciales et la création de chambres commerciales. Des réformes qui consacrent la volonté du Sénégal de promouvoir les Modes alternatifs de règlement des différends (Mard)».

Sur le plan institutionnel, rappellent les organisateurs, qu'il s'agisse de la médiation, de la conciliation, de l'arbitrage institutionnel ou de l'arbitrage ad hoc, le Sénégal s'est doté d'un écosystème favorable au règlement rapide et à l'amiable des litiges commerciaux. A ce titre, ils notent la création du «Comité national de médiation et de conciliation (Cnmc) par le décret n°2014-1653 du 24 décembre 2014», des «tribunaux de commerce et chambres commerciales d'appel par la loi n°2017-24 du 28 juin 2017», de «l'Observatoire de la qualité des services financiers (Oqsf) par décret n°2009-95 en date du 2 octobre 2008», du «Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation (Came) logé à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Dakar».

Cependant, ces importantes réformes n'ont pas réussi à mettre un terme aux lenteurs dans la mise en état des affaires et à l'encombrement anormal

des rôles des tribunaux. Parmi les causes des insuffisances notées, figurent «la faiblesse de la formation et de la sensibilisation des acteurs, ainsi que le défaut de vulgarisation et d'appropriation des procédures et mécanismes de conciliation, de médiation et d'arbitrage». C'est ainsi qu'il est fait recours à un cabinet de consultant spécialisé, Grant Thornton, pour accompagner la mission «Appui au renforcement des structures et mécanismes d'arbitrage spécialisés dans la conduite des affaires».

Pour rappel, soulignent Cheikh Cissé, Banda Diop et Papa Ndir, «les praticiens du Droit aussi bien que les justiciables tendent aujourd'hui à privilégier un mode amiable de résolution des litiges. Pour tenir compte de cette évolution et afin de désengorger les tribunaux, le législateur a ressenti le besoin d'inciter au développement des Modes alternatifs de règlement des différends (Mard)». Lesquels modes prévoient la possibilité d'obtenir une aide juridique lorsque les parties en conflit tentent de trouver un accord avant d'instruire une action en Justice. L'objectif des Mard étant de résoudre un litige, entre les parties ou avec l'aide d'un tiers, pour éviter de passer par la voie judiciaire.

Correspondant

Partenariat avec Sinohydro dans le cadre du projet Gte Les précisions du Fonsis

C'est devenu une polémique : l'accord entre le Fonsis et Sinohydro, dans le cadre projet de Grand transfert d'eau, a provoqué une passe d'armes entre le coordonnateur du Forum civil et le ministre de l'Hydraulique. Le Fonsis, qui a piloté ce processus, a sorti un communiqué pour expliquer les contours de la signature de cet accord. Selon le Fonsis, il repose «sur un protocole d'accord entre deux entités de droit privé (Fonsis S.a et Sinohydro) et non sur un marché public». «Selon le Code des marchés publics, un marché public implique un contrat onéreux établi par une autorité contractante pour ses besoins en travaux, fournitures ou services. Le partenariat Fonsis-Sinohydro ne s'apparente pas à un marché public passé de gré à gré ou via une entente directe. Dans le cas présent, Sinohydro prend en charge tous les coûts des études, sans contribution financière de l'Etat», note le Fonsis.

La structure révèle que le choix de la société chinoise s'est fait «après une compétition entre cinq entreprises internationales reconnues pour leur expertise en matière d'infrastructures hydrauliques». Il s'agit de 7 critères d'éligibilité : la prise en charge complète des études (techniques, financières, environnementales), la capacité technique et financière, la réalisation de projets similaires en Afrique, la transmission préalable de l'estimation du coût des études, la capacité à proposer un financement pour les phases ultérieures, la disponibilité d'une équipe basée à Dakar et l'engagement d'assis-

tance technique pour les phases ultérieures.

Le Fonsis rappelle qu'il «a reçu un mandat d'exécution signé conjointement par le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement (Mha) et le Ministère des finances et du budget (Mfb) lui confiant notamment la responsabilité de la préparation et du développement du projet de Grand transfert d'eau, en collaboration avec un partenaire technique». En tant qu'instrument stratégique de l'Etat, dit le Fonsis, il mobilise des «capitaux privés pour réduire la pression des projets stratégiques sur le budget national, à travers des schémas de co-investissement avec le secteur privé national et international». C'est dans ce cadre qu'il exécute cette mission. Mais, il précise que la «poursuite du projet Gte et le recrutement du constructeur ne se feront que si l'Etat juge satisfaisante la qualité des études de faisabilité couvrant tous les aspects techniques, économiques, financiers et environnementaux. Un premier lot d'études constituera le fonds documentaire pour satisfaire aux exigences de déclaration du projet auprès de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (Omvs)».

Il faut savoir que le Gte reste «une ambition que notre pays cherche à concrétiser depuis un peu plus de 40 ans» pour permettre de garantir «l'accès à l'eau potable pour plus de 5 millions de Sénégalais vivant dans les villes de Dakar, Mbour, Thiès et Touba, ainsi que l'irrigation de près de 12 000 hectares de terres situés dans la zone des Niayes».

COMMUNIQUÉ

Clarification du Ministère de la Microfinance et de l'économie Sociale

Le Ministre de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que Monsieur Famara Cissé, candidat aux élections législatives du 17 novembre 2024, a profité de sa présence à la Journée mondiale de l'épargne, à laquelle il avait été invité par le ministère, en qualité de responsable d'association de consommateurs, pour récupérer cette activité administrative à des fins politiques.

Monsieur Cissé a ainsi utilisé illégalement les images de cette rencontre administrative pour apparaître, lui et son équipe, comme faisant partie des organisateurs et pour associer volontairement l'image du Ministre à sa candidature.

Monsieur Alioune Dionne, Ministre de la Microfinance et de l'Économie Sociale et Solidaire, dont l'appartenance politique au PASTEF est connue de tous, tient à préciser que lui-même et l'institution qu'il dirige sont totalement étrangers à cette orchestration dépourvue de toute légalité et d'éthique politique.

Sans préjudice des plaintes qui seront déposées par le Ministère et lui-même pour réparer le préjudice causé à l'Administration et à son image, Dr Alioune Dionne appelle l'intéressé à reconnaître publiquement sa forfaiture politique.

Cette journée du 31 octobre avait exclusivement pour but de mettre à disposition des Sénégalais les clés pour épargner, à travers un panel participatif visant une inclusion financière universelle au Sénégal.

Elle n'avait aucun caractère politique, même au bénéfice de Dr Alioune Dionne, encore moins au bénéfice d'un candidat à l'élection législative, qui n'a participé ni de près ni de loin à son organisation et qui a exploité sans scrupule la vision inclusive imprimée par le Président de la République à l'action gouvernementale conduite par le Premier Ministre. Dr Alioune Dionne réaffirme son engagement indéfectible auprès du Président de la République, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar Faye, et de son Premier Ministre Ousmane Sonko.

AUDIT Révélations du directeur de la Sn-Hlm**La société croule sous une dette de 12 milliards F Cfa**

Après sa prise de fonction, le Directeur général de la Sn-Hlm a réalisé un audit, qui a permis de constater, dit-il, une dette de 12 milliards F Cfa, l'occupation de ses titres fonciers, entre autres.

Par **Justin GOMIS**

L'audit de la Sn-Hlm a été révélé par la nouvelle direction. «J'ai commandité un audit interne. Et j'ai trouvé une société endettée. Aujourd'hui, la dette de la Sn-Hlm est estimée à 12 milliards de francs», a révélé le directeur de la société, Bassirou Kébé. Il ajoute : «Elle reste redevable à des clients à hauteur de 2 milliards F Cfa.» Mais, Bassirou Kébé promet d'effacer cette ardoise. «Pour les remboursements des clients qui avaient déposé leurs apports, il y a déjà un plan qui est mis en place et qui a déjà commencé. Dans un délai très raisonnable, je prends l'enga-

gement que tous les clients qui veulent être remboursés le seront», annonce-t-il, en soutenant qu'il s'agit d'un passif dû en grande partie à des expropriations de l'Etat. Une situation que M. Kébé explique par le non-remboursement des clients après plus de 10 ans. «Ces fautes de gestion, dit-il, ont mis aux arrêts tous les projets que j'ai trouvés dans la société. Hier matin (jeudi), nous avons reçu une notification de redressement à coup de milliards.» Selon lui, il s'agit des redevances de paiement de la fiscalité des années 2021-2022 et 2023. A cela s'ajoutent aussi des problèmes portant sur les occupations «irrégulières» sur les titres de la Sn-Hlm, «notamment les titres 11/07 à Niakharate, les titres 60/28 aux Parcelles Assainies. La problématique du titre foncier 14/51 où nous avons beaucoup d'occupations irrégulières. Nous avons des gens qui ne respectent pas les décisions de Justice sur les titres de la Sn-Hlm.

Nous remercions la nouvelle

direction de la Dscos qui nous accompagne pour trouver des solutions».

Dans ses révélations, M. Kébé a aussi fait état des problèmes d'expropriation que la Sn-Hlm a subis «sur le titre foncier 61/96 à Diamniadio et sur ses titres fonciers qui ont été impactés par le Brt ou le Ter». «Ce sont des terrains sur lesquels nous avons fait des investissements, mais on n'a jamais été indemnisés à la hauteur des dépenses que nous avons faites.» A son avis, «il est clair qu'il y a des problèmes de gestion graves et un manque d'ambition qui ont mis la Sn-Hlm dans ces difficultés d'un endettement qui, pour la plupart, n'est pas justifié ou qui ne correspond pas à une capacité de production qui pourrait permettre de couvrir ces charges».

Et c'est pour un acte de transparence et de clarification avec le Peuple sénégalais qu'il s'est prêté à cet exercice en vue de se conformer au slogan Jub-Jubal-Jubanti pour inter agir avec le grand public et montrer à l'opinion nationale les résultats de l'audit, et partager avec elle les perspectives de la Sn-Hlm. «Nous sommes en train de rédiger un plan stratégique de développement pour le soumettre à l'Etat du Sénégal afin de signer un contrat d'objectifs pour les 5 ans à venir», dit-il. En termes de perspectives pour



relever la boîte, «nous avons comme plan de faire de la Sn-Hlm une des sociétés les plus digitalisées, pour permettre à tous nos clients de pouvoir être en règle de manière directe et en temps réel, et de pouvoir suivre l'évolution de leurs projets».

La Sn-Hlm vise à permettre aux Sénégalais d'avoir des logements à des prix accessibles. «Nous allons intervenir dans des locatifs simples, notamment à Dakar, pour jouer sur le coût des logements. Si l'Etat du Sénégal veut que les coûts des logements baissent, ce n'est pas en prenant des décrets ou

de petites mesures. Mais c'est en permettant aux sociétés publiques comme la Sn-Hlm de disposer d'une offre locative simple et suffisante, d'un patrimoine suffisant en termes de locatifs simples. C'est ce qui peut faire baisser les coûts et la location-vente pour permettre aux Sénégalais de pouvoir acquérir un logement payé sur une très longue durée. Nous demandons à ce que les institutions de l'Ipres, la Cdc puissent jouer ce rôle de financement du locatif», suggère-t-il.

justin@lequotidien.sn

SANGALKAM Sortie du Dg de la Sn-Hlm sur le 1107/R**Les héritiers du Tf rectifient Bassirou Kébé**

Par **Alioune Badara NDIAYE**

Le Directeur général de la Sn-Hlm, Bassirou Kébé, ne «maîtrise pas» la situation sur le Tf 1107/R situé à Ndiakharate, dans la commune de Sangalkam. C'est du moins ce qu'ont fait savoir, samedi, les héritiers du titre, qui ont organisé in situ un point de presse pour éclairer l'opinion. «Le Dg de la Sn-Hlm a dit que nous sommes en complicité avec des autorités policières, des magistrats ; ce qui n'est pas avéré. Qu'il nous dise quelles sont ces autorités qui sont intervenues pour le compte de la famille», a ainsi défié Makhtar Thianidou, un des héritiers, rappelant que la famille est propriétaire du site depuis 1952. La Sn-Hlm, à la suite d'une promesse de vente en 2008 finalement réactivée en 2014, s'arroge en effet la propriété du titre. «La Cour des comptes a annulé la vente parce que ceux qui ont vendu n'avaient pas la qualité de vendre», croit savoir M. Thiandoum, brandissant des documents. Mamadou Diop Thioune, membre de la collectivité léboue, est venu en rajouter une couche. «C'est lors de la déclaration du Dg de la Sn-Hlm qu'on a été informés de la valeur de cette vente estimée à 3 milliards 555 millions F Cfa, alors qu'on nous avait notifié une vente de 2 milliards 669 millions. En faisant l'état des lieux, nous nous sommes rendu compte que les surfaces déclarées par la Sn-Hlm n'étaient

pas conformes au contenu de la vente. Des victimes vont en souffrir, chose que nous n'accepterons pas. Nous serons derrière et avec ces victimes pour rétablir la vérité des faits», a-t-il noté, non sans rappeler que le contentieux n'est pas totalement vidé au niveau des juridictions.

«Dans l'audit de l'état des lieux de la Sn-Hlm, il fallait tenir compte des procédures qui ont été évoquées et celles qui sont en attente de jugement (...) L'état de concussion est senti en interne au niveau de l'administration. Ce qui a porté ce dossier à être établi sur du faux jusqu'à arriver à des ventes illicites», a souligné M. Thioune. Chose plus incompréhensible, selon son propos, la Sn-Hlm a laissé de côté les opérations bancaires pour la remise de liquidités directement. «Pourquoi la Sn-Hlm, pour la vente évoquée, n'a pas choisi la trajectoire bancaire pour payer, mais préfère effectuer des remises d'argent lors d'occasions comme la Tabaski et la Tamkharit ?», a-t-il pointé comme irrégularité manifeste. «Nous sommes en face d'une situation qui est partie de la direction des Hlm, donc de l'Etat, et c'est cet Etat qui doit accompagner la famille pour rétablir la vérité au profit des victimes et de la famille», a exhorté le dignitaire, rappelant que la Sn-Hlm n'est pas leur interlocuteur dans ce dossier, mais plutôt l'Etat.

abndiaye@lequotidien.sn

**AVIS DE REPORT N°2 DE LA DATE DE SOUMISSION**

**Numérisation des processus métier ECC ERP dans SAP ISU
MCA2/2024/COMPACT/S/AC23/G60**

MCA-Sénégal II vous informe que la date limite de soumission des offres prévue le mercredi 06 novembre 2024 est reportée au **vendredi 15 novembre 2024 à 15 H 00 mn** (Heure de Dakar).

Oumar DIOP

**Directeur général
MCA-Sénégal II**

AFROBASKET 2025 Me Babacar Ndiaye sur le chevauchement avec le judo

«Si on n'organise pas la Fenêtre à Dakar Arena, on sera sanctionné...»

Le président de la Fédé de basket, Me Babacar Ndiaye, ne fait pas dans la diplomatie pour expliquer les menaces qui pèsent sur le Sénégal, au cas où l'instance fédérale n'honore pas son engagement d'organiser la prochaine Fenêtre des éliminatoires de l'Afrobasket 2025 à Dakar Arena, à la date retenue par la Fiba.

Par Woury DIALLO

En marge de l'Assemblée générale d'information de la Fédé de basket, samedi, le patron de la «balle orange» en a profité pour se prononcer sur le chevauchement des éliminatoires de l'Afrobasket 2025 avec l'Open de judo.

A l'en croire, «si on n'organise pas la Fenêtre des éliminatoires de l'Afrobasket masculin à la date prévue et à Dakar Arena, le Sénégal risque d'être sanctionné par la Fiba».

Pour rappel, la Fenêtre Fiba est prévue à Dakar Arena du 22 au 24 novembre prochain. Seulement, en milieu de semaine dernière, la Fédération de judo a annoncé avoir signé un contrat avec la Sogip (Société de gestion des infrastructures publiques des pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose) pour l'organisation de l'Open international de judo, à la même période (du 21 au 24 novembre 2024). Mieux, les organisateurs

disent avoir versé un acompte sur les 13 millions Cfa réclamés par la Sogip.

A la tutelle de trancher !

Affichant un certain optimisme, Me Babacar Ndiaye de préciser avoir déjà interpellé la tutelle sur la question. «Je n'ai pas voulu faire de sortie dans la presse, lorsque j'ai appris que le judo voulait organiser là-bas. J'ai appelé le directeur de Cabinet de la ministre pour m'enquérir de la situation. Il m'a rassuré en me disant qu'il allait réunir les parties concernées pour trouver une solution. Je crois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, parce qu'on est tenu d'organiser cette compétition à Dakar sous peine d'être sanctionné financièrement, pourquoi pas même suspendu administrativement parce qu'on s'est engagé», a précisé M. Ndiaye.

Mieux encore, poursuit-il,



«nous savons tous que Dakar Arena a été construit grâce au basket et pour le basket à la suite de notre victoire en 2015. Tout le monde savait que notre capitale allait accueillir la Fenêtre de novembre depuis plusieurs mois... Nous avons déjà fait les réservations d'hôtels pour les 8 équipes, le transport aussi», a informé Me Ndiaye.

Quant à ceux qui proposent le Stadium Marius Ndiaye comme plan B pour l'une ou l'autre fédération, le président de la Fédé de souligner qu'«il a été prévu pour y accueillir les entraînements des équipes. En plus de Dakar Arena, on va utiliser Marius Ndiaye. C'est le cahier des charges que nous avons signé. Il faut un terrain de compétition et un terrain d'entraînement. Une bonne partie du matériel est déjà sur place».

Dans la même foulée, le staff technique devrait publier dans les prochaines heures, la liste

des joueurs retenus pour cette Fenêtre. Alors que le début du rassemblement est fixé le lundi 19 novembre prochain. Les Lions sont logés dans le Groupe B en compagnie du Cameroun, du Gabon et du Rwanda. Le Groupe C, qui jouera aussi ses

matches à Dakar Arena, est composé du Soudan du Sud, de la Rd Congo, du Mali et du Mozambique.

Autrement dit, la balle est dans le camp de la ministre des Sports.

wdiallo@lequotidien.sn

Ag basket

Un déficit de plus de 2 millions Cfa enregistré en 2022-2023

La Fédération sénégalaise de basket a fait part d'un solde négatif de plus de 2 millions de francs Cfa lors de l'exercice 2022-2023, à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire tenue samedi à l'hôtel Fleur de Lys au Point E. Les recettes générées au cours de la saison s'élevèrent à plus de 304 millions Cfa. Une somme qui provient essentiellement «du sponsoring, des subventions de l'Afrobasket et des recettes, entre autres».

Avec 91 clubs présents sur les 117 affiliés au cours de la saison, plusieurs recommanda-

tions ont été faites à l'endroit de l'équipe dirigeante pour une meilleure gestion de la discipline. C'est le cas de la mise en place d'un championnat de deuxième division, une meilleure prise en charge de la petite catégorie, une augmentation des subventions allouées aux clubs ou encore le besoin d'infrastructures dans les régions. A noter que l'Ag de la saison 2023-2024 est annoncée entre février et mars 2025. Quant au démarrage de la saison, il est fixé pour fin décembre prochain.

wdiallo@lequotidien.sn

Kalidou Koulibaly sur la Ligue des Champions Elite de l'Afc

«Nous jouons pour gagner»

Il n'est pas question pour Al-Hilal de perdre le match de ce lundi face à Esteghlal. Dans la tête de Kalidou Koulibaly, c'est clair comme l'eau de roche. C'est la victoire qui est le maître-mot.

La Ligue des Champions Elite de l'Afc reprend son droit de cité dès ce lundi avec la quatrième journée. Dans ce cadre, Al-Hilal reçoit Esteghlal. Une rencontre que les Croissants veulent remporter, à l'image des trois premières. Présent en conférence de presse d'avant-match ce dimanche, Kalidou Koulibaly a affiché tout de suite les intentions de son équipe. «Nous jouons pour gagner. Et nous savons que tous nos adversaires cherchent à nous battre, notamment à domicile. Le match sera difficile, mais nous allons l'aborder avec le même état d'esprit, comme nous avons l'habitude de le



faire», a déclaré le capitaine des Lions de la Teranga, repris par Africafootunited.

Faire plaisir aux supporters

Chaque match étant un défi, Al-Hilal essaie de faire plaisir à ses supporters en se donnant corps et âme. Une détermination qui sera aussi au rendez-

vous ce lundi, a assuré Kalidou Koulibaly.

«Nous préparons les supporters à avancer avec l'équipe. Et mes coéquipiers et moi donnons tout ce que nous avons pour leur faire plaisir. Il y a de nombreux chapitres à écrire avec Al-Hilal, et la Ligue des Champions Elite de l'Afc en fait partie», a ajouté Kalidou Koulibaly.

Ligue 1

Jaraaf s'impose et rejoint Tfc en tête du classement



Le Jaraaf suit la cadence de Teungueth Fc. Le club de la Médina a enregistré sa deuxième victoire de la saison en battant la Linguère (3-1). L'équipe dirigée par Malick Daf est ainsi leader ex æquo avec le Tfc.

De son côté, Génération Foot a battu le Casa Sports (2-1) sur sa pelouse. Le club fanion de Ziguinchor, qui est dernier du

championnat, a terminé la rencontre en infériorité numérique.

Les matchs Us Ouakam-Sonacos et Ajel-As Pikine se sont terminés sur le même score nul et vierge (0-0), alors que l'Asc Hlm Dakar a créé la surprise en gagnant face aux Crabes de Guédiawaye Fc.

wiwSPORT.com

AVIS D'EXPERT Sacre des *Lions*, la Mauritanie, le Mondial...

L'œil de Chita !

Plus d'une semaine après la 8e Can des Lions du beach soccer en Egypte, Ibrahima Ndiaye Chita se prononce. Le précurseur du foot de plage au Sénégal parle aussi de son «bébé», la Mauritanie, révélation du tournoi d'Hurghada.

Par Amadou MBODJI

Le 8^e sacre des Lions

«Vous savez, il y avait un défi à relever après l'échec de la dernière Coupe du monde où nous avons été éliminés dès le premier tour. C'était la déception. Les gens n'étaient pas contents de la manière dont nous avons été éliminés. A l'arrivée, les garçons ont gagné ce pari. Et puis, il y avait ce nouveau trophée qu'il fallait gagner coûte que coûte. Et aussi le groupe était bien en place car à part deux joueurs, tous les autres ont joué le dernier Mondial. Avec une telle expérience, je ne voyais pas une équipe les inquiéter. Je crois qu'ils ont bien compris le discours de leur coach Ngalla Sylla et celui de nos dirigeants. Et c'est l'occasion de féliciter la Fédération, son président Me Augustin Senghor, le président de la Commission du foot spécifique, Omar Guèye Ndiaye, qui a laissé son travail au Bénin pour venir accompagner l'équipe. Sans oublier son adjoint Mouhamed Samb. Ils ont tous fait un travail extraordinaire.»

La finale contre la Mauritanie

«On avait perdu notre premier match contre la Mauritanie avant qu'on ne se retrouve en finale. J'étais convaincu qu'en retenant les leçons de ce faux pas, nous allions nous en sortir. Et cela s'est vérifié sur le terrain. Je crois qu'il n'y avait pas photo entre les deux équipes. Mais il faut reconnaître que les Mauritaniens sont vraiment pétris de qualité. Malheureusement, ils sont tombés sur une autre Equipe du Sénégal qui a montré surtout son expérience. Les gosses ont été piqués dans leur orgueil.»

La Mauritanie, son «bébé»

«En fait, quand je parle de la Mauritanie, c'est avec beaucoup d'émotion. J'ai en effet été l'initiateur du beach soccer en Mauritanie. D'ailleurs, dans l'équipe qui a joué la Can, à part deux joueurs, tous les autres c'est moi qui les ai choisis. Et leur ai appris la pratique de cette discipline jusqu'à ce qu'ils fassent vraiment des exploits. Ils ont même gagné un tournoi à Nouakchott contre le Maroc et l'Arabie saoudite. Je vais en profiter pour les féliciter pour leur première participation à une Can, avec au bout une première participation à une Coupe du monde. C'est un exploit qui va vraiment faire des jaloux au sein du beach soccer africain. C'est l'occasion de saluer particulièrement au président de la Fédération mauritanienne de football, mon cher frère et ami Dada Toldo. Sans

oublier le coach Moussa Bakhayoko. Mention spéciale au numéro 7, Cheikh, pour la belle tenue qu'il m'a confectionnée, de même que le coach-adjoint qui m'a aussi offert un grand boubou. Même la Fédération mauritanienne de football m'a offert un trophée pour me remercier du travail effectué pour la promotion et le développement de la discipline en Mauritanie. C'est donc une fierté pour moi et particulièrement pour le Sénégal.»

Sa nouvelle mission : la détection

«Il fallait relever d'autres défis, c'est pourquoi j'ai quitté le poste de Manager général de l'Equipe nationale. Il arrive des moments, quand le poste est dévalorisé, faut trouver autre chose. J'ai fait une proposition et la Fédération et la Dtn l'ont acceptée. Je me suis dit qu'au lieu de me consacrer uniquement à l'Equipe nationale, c'est bien de penser à la détection, aux jeunes catégories, de 13 jusqu'à 15, 16 ans, pour leur apprendre les bases de la discipline, pour qu'on ait une bonne relève. J'ai fait une cartographie des différentes plages que j'ai remise au président de la Fédération et au Directeur technique. Et c'est l'occasion encore une fois de remercier le président de la Fédération, parce que je crois que vraiment il m'a mis à ma place. Néanmoins, j'ai pu garder mon poste de responsable du beach soccer au niveau de la Dtn. C'est aussi l'occasion de remercier la Caf qui m'a invité au tirage au sort de la Can.»

Organisation du

et n'a toujours pas communiqué ladite liste au grand public.

Pour rappel, les tensions en vigueur depuis le printemps et la nomination de Brys sans l'aval de la Fécafoot s'étaient atténuées le mois dernier avec la nomination d'un staff consensuel, en collaboration avec le ministère des Sports. Seulement, la non-présence du sélectionneur adjoint Joachim Mununga sur la feuille de match lors des deux dernières sorties, sur décision unilatérale de la Fécafoot, a créé un nouvel épisode de tensions avec Brys. Le Belge avait même menacé de démissionner, avant de renoncer, à la demande du vestiaire.

Des soupçons de liste modifiée

Reste que la non-publication de la présélection a provoqué un nouveau coup de froid avec l'homme de 62 ans dont l'en-

tourage se dit «attristé» par la situation, selon la même source. Alors que certaines rumeurs annoncent les retours du latéral gauche Darlin Yongwa et du milieu de terrain Arthur Avom, tous deux sociétaires de Lorient, qui n'entraient pas dans les plans de Brys jusqu'à présent, *Camfoot* rappelle la longue «tradition» existant au Cameroun consistant à voir les listes des sélectionneurs remodelées par la Fécafoot.

Et cette longue attente avant la publication de la liste ferait craindre à l'ancien coach de Louvain de voir sa liste retoquée avant publication. Brys n'étant pas un homme de compromis, une telle action entraînerait fatalement un nouveau bras de fer avec le technicien, voire sa démission immédiate. Autant dire que cette affaire de liste va être scrutée de très près dans les prochains jours...

Afri-foot



Mondial : la balle dans le camp de l'Etat

«Pour rappel, nous avons organisé une Can avec succès à Saly. Le président de la Caf nous a félicités et il a même dit que le Sénégal peut organiser

une Coupe du monde, pour avoir apprécié le terrain et les hôtels. Maintenant tout dépend d'une volonté politique. Si les Seychelles organisent le Mondial, pourquoi pas le Sénégal ? Donc la balle est dans le camp de l'Etat.»

ambodji@lequotidien.sn

Ademola Lookman sur le Ballon d'Or africain «Les récompenses individuelles ne m'intéressent pas»

Auteur d'une performance XXL ce dimanche, Ademola Lookman a été le grand acteur du succès 3-0 de l'Atalanta Bergame sur la pelouse de Naples. Un succès que savoure l'attaquant nigérian qui ne fait pas du Ballon d'Or une obsession.



Grâce à un doublé inscrit en 21 minutes (10^e et 31^e), Ademola Lookman a guidé l'Atalanta Bergame vers un succès éclatant sur la pelouse du leader de *Serie A*. Il en est désormais à 6 buts et 4 passes décisives en championnat. Avec ses deux nouvelles réalisations, l'ailier de 27 ans s'est offert un record dans le championnat italien. Lookman est en effet devenu le premier joueur de *Serie A* impliqué dans le plus grand nombre de buts en 2024.

Il a marqué 16 buts et délivré 11 passes décisives sur l'année civile. Interrogé après le match, il a d'abord salué la performance globale de l'équipe, en particulier celle de Charles De Ketelaere, auteur des deux passes décisives sur ses deux buts.

«Belle performance de l'équipe et de De Ketelaere, ce n'était pas facile mais nous sommes fiers de ce résultat. Nous avons très bien joué

contre le premier du classement», a déclaré Ademola Lookman.

Ademola Lookman pas intéressé par le Ballon d'Or

Nominé pour la première fois de sa carrière, Ademola Lookman est le seul footballeur africain présent dans le Top 15 du Ballon d'Or européen. L'ailier des *Super Eagles* est arrivé au 14^e rang du classement général. Sans surprise, il a été interrogé sur le Ballon d'Or après sa nouvelle masterclass. «Ballon d'Or ? Les récompenses individuelles ne m'intéressent pas, je dois continuer à travailler pour aider l'équipe à obtenir des résultats», a confié celui qui est l'un des grands favoris au prix du Joueur africain de l'année aux Caf Awards 2024.

Avec Africafootunited

Cameroun

Une nouvelle polémique avec la liste de Marc Brys

De nouvelles tensions ont éclaté en vue de l'annonce de la liste du sélectionneur du Cameroun, Marc Brys, pour les matchs contre la Namibie (13 novembre) et le Zimbabwe (19 novembre) comptant pour les 5^e et 6^e journées des éliminatoires de la Can 2025.

Bien que le Cameroun fasse partie des 8 pays déjà qualifiés pour la Can au Maroc, la liste de Marc Brys demeure, comme toujours, attendue avec impatience par les supporters. A ce sujet, le média *Camfoot* révèle que le technicien belge aurait déjà transmis sa liste élargie à la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). Seulement, l'instance traînerait des pieds

MOTS FLÉCHÉS

PROBLÈME N° 5915

RECRÉER	APPLUVÉE	À DÉCLARER	PETIT GRADE	JAUNIE	FIXÉE AU MUR	DOURE SI ELLE EST RAIDE
NE PEUT SE PASSER DE TÉMON	DONT ON A PARLÉ AVANT	RÉPUBLIQUE ARABE	QUI A TROP RENDU SERVICE	ON LETIENT EN RÉSISTANT	LAC À CASCADE	
				LA RANCE Y PASSE		
MISES EN PLACE			ESPION DE HAUT VOL			
AU CENTRE D'UN ÉCHOUER			VORACES DE L'AMAZONE			
			SURVEILLE ATTENTIVEMENT		MEURT DANS LA JOIE	
TENUES POUR FAUSSES			ACCORDE UN GROS TITRE		COLLECTION DE PLUMES	
FAÇON D'ÊTRE			TOUT NOUVEAU			
			GRECQUE			
		FUT CONTANT			À BASE DE MATIÈRE GRASSE	
		TITRE TURC			C'EST UN SIGNE	
DU BOIS POUR FAIRE LE PONT		FIBRETEXTILE				FACILEMENT RÉPÉRABLES
FEU VERT DES CORTÈS		SORT DE L'EAU				
	DEMEURE DANS LE MARAIS			PÉRIODES DE MIGRATIONS HUMAINES		
	METS BAS			CHOPES		
VA VITE						
BON AMENDEMENT POUR L'AGRICULTURE			PAROLE INDIGNEE			SAISIT EN MORDANT
			DANS UN CERTAIN ORDRE			
			ROBUSTES OU ARBUSTES			
			DÉFENSE MÉDÉVALE			
MOT TOUJOURS SUIVI	METS À HUÉ			DÉVIE		
ANCIEN SYRIEN	PAS NÉ D'HIER			ILS PEUVENT ÊTRE FORTS		
				GÉNÉRATEUR DE TAXES		
				VICTIME DE L'ALMA		
A DES CHAINES ET DES PLATEAUX	À LUI, PAS À EUX	DEVENU MOINS FRAIS			UN DUR À CUIRE	BIEN MÛRES
	COLLECTION	OMBELLIFÈRE AROMATIQUE				
	VOLUPTUEUX				SOMMET DE CRETE	
	DÉCOR DE TÉLÉRÉALITÉ				RIME AVEC ANTIPASTI	
REJET D'UN TEXTE				DANS LE SILLAGE D'UNE VEDETTE		ANCIEN AMÉRINDIEN
SERMON				SIÈGE AUX USA		
			INDIQUE UN MOMENT			
			DIEU-FALCON			
L'ENFER DE DANTÈS						
RETRAITE DE RUSSIE	NARBONNAIS CÉLÈBRE				A LES BRAS EN CROIX	
			EMPLOYÉS DANS LES TEMPS			

HOROSCOPE DU JOUR

BELIER (21 mars - 19 avril)
 Vous avez encore besoin de prendre du champ et de réfléchir avant de vous lancer dans un changement radical. Vous avez fort à faire pour mettre de l'ordre dans vos nouvelles priorités et pour y insérer des partenaires amoureux, sociaux ou amicaux.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
 Aujourd'hui, c'est avec énergie et un moral au top que vous allez casser votre routine par des actions aussi imprévisibles qu'audacieuses. Votre enthousiasme est communicatif et vos proches ne manqueront pas de vous suivre dans vos initiatives.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin)
 Vous n'arrivez plus à prendre sur vous. Vous sentez que votre colère risque d'exploser d'un moment à l'autre. Vous êtes prêt à déballer tout votre sac quitte à blesser profondément les personnes que vous aimez. Nuancer n'est pas dans votre vocabulaire.

CANCER (21 juin - 21 juillet)
 Aujourd'hui, votre dynamisme est votre meilleur allié pour vous mener tout droit à la réussite. L'heure est venue d'exploiter au maximum votre énergie pour montrer de quoi vous êtes capable, exploiter vos acquis et vous ouvrir à de nouvelles perspectives.

LION (23 juillet - 22 août)
 Beaucoup d'agitation et de bonne volonté mais trop d'impulsivité et de désinvolture. Visez haut, voyez large mais gardez les pieds sur terre si vous voulez que vos projets mirifiques aboutissent. Et puis, cessez de vous montrer moralisateur !

VIERGE (23 août - 22 septembre)
 Aujourd'hui, vous mettez à profit votre patience, votre volonté et votre sens des détails positivement. Votre entourage appréciera vos initiatives. Vos échanges seront teintés d'harmonie. Cette agréable ambiance vous rendra particulièrement de bonne humeur.

BALANCE (22 septembre - 22 octobre)
 Tout n'est pas résolu mais vous disposez d'un atout de choc : vous voyez grand et vos vœux sont inspirés. Profitez-en pour les exposer clairement, avec humilité et collecter au passage les compliments de vos fans résolument conquis !

SCORPION (23 octobre - 22 novembre)
 Vous avez du tonus à revendre aujourd'hui. Profitez-en pour vous défouler et vous amuser ! Le moment est venu de contacter vos amis, d'organiser une sortie festive ou un dîner. Bref, de partager du bon temps et de laisser libre cours à toutes vos envies.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
 Vous allez mettre le paquet pour montrer ce que vous êtes capable de faire. Rien ne pourra vous arrêter ! En effet, votre optimisme sera imbattable, vous aurez une énergie d'enfer et vous serez efficace dans tout ce que vous entreprenez.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
 Aujourd'hui, ça bouge, ça balance, c'est très rock et vous êtes client de cette atmosphère. Voici que vous devenez philosophe... Vous allez pouvoir vous exprimer en toute liberté. Vous surprendrez votre entourage par vos bons conseils et votre sérieux ! Voici une occasion à ne pas manquer pour maintenir l'harmonie.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
 Vous maîtrisez vos moyens et capacités et votre assurance contribue à conforter votre situation. Sans faire d'étincelles, vous posez lentement mais sûrement les jalons de vos succès futurs.

POISSONS (19 février - 20 mars)
 Aujourd'hui, vous êtes plus détendu et plus serein. Le moment est idéal pour partager du bon temps avec vos proches. Vous n'aurez aucun mal à concilier votre besoin de vous distraire avec les attentes de vos amis ou de votre famille.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT
 1. Fait par un tailleur de bière. 2-1. Crustacé.
 2-2. La moitié de la moitié de tata. 3-1. Lichen. 3-2. Direction. 4-1. Matous londoniens. 4-2. Inquiète. 5-1. Baie du Japon. 5-2. Génie femelle. 6-1. A bout de nerfs. 6-2. Vallées bretonnes. 6-3. Un poids. 7-1. Encaquant. 7-2. Admirateur. 8-1. Fruit exotique. 8-2. Bérêt rouge. 9-1. Vomit. 9-2. Manteau. 10. Pas triste.

VERTICALEMENT
 A. Charcuterie. B. Abattue. C-1. Somme. C-2. Nuances. D-1. Solutions. D-2. Balade. E-1. Encouragement. E-2. A les mains baladeuses. F-1. Saint. F-2. Interdit. F-3. Mesure jaune. G-1. Appels honorifiques. G-2. Pot rouge. H-1. Singe. H-2. Zinzin. I-1. Lyonnais. I-2. D'une ethnie birmane. J. Donneur de leçons.

PROBLÈME N° 5815

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A									
B									
C									
D									
E									
F									
G									
H									
I									
J									

RELIGIONS

Lundi 04 «Rabi Ath-thani» (Arabe) 1446 de l'Hégire

MUSULMANE	CATHOLIQUE
Suba :05 H 03	Cathédrale : 07H00
Tisbaar :14 H 15	18H30
Takusaan : 17 H 00	Martyrs : 06H30
Timis : 19 H 53	18H30
Gucew : 20 H 53	Saint-Joseph : 18H30

SOLUTION N° 5814

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	B	R	A	V	I	S	S	I	M	O
B	R	A	M	E	R	A		R	A	B
C	A	T	E	L	E		C	O	N	E
D	T	I	R	E		H	E	N	N	I
E	I	S	E		L	O	P	E		S
F	S		S	H	U	M	E		P	S
G	L	A	V	A	G	E		A	R	A
H	A	G	I	L	E		O	R	I	N
I	V	E	N	T		B	I	D	E	T
J	A	S	S	E	S	S	E	U	S	E

SOLUTION N° 5914

E	D	B	M	P	B							
E	N	T	R	A	I	D	E	I	R	I	S	
T	R	O	M	P	E		P	O	E	L	E	
P	R	I	M	O		O	M	A	N		B	D
E	M	E	R	I		O	I	S	E	A	U	
A	C	E		C	L	O	N	E		M	O	I
O	R	N	E		L	A	N	C	A		R	
O	U		A	S	P	I	C		O	N	C	E
P	U	B		E	V	O	L	U	E	R		
R	E	L	A	P	S	E		A	P	R	E	S
E	B	A	T		C	I	D		P	O		
H	U	M		N	O	E	L		E	M	I	R
P	A	I	T		R	E	S	T	A	T		
D	E		L	O	N	G		T	A	R	E	S
R	E	L	U	I		P	A	T	I	N		
T	I	C		F	L	I	R	T		E	C	U
S	O	U	L		C	O	U	G	U	A	R	
R	E	T	R	E	C	I		T	E	R	N	I

Le Quotidien
 GROUPE AVENIR COMMUNICATION s.a
 Société éditrice

Administrateur
 Serigne Saliou **DIAGNE**

387, cité des Fonctionnaires, Diamniadio
 BP : 25221 - Dakar / Fann
 Tel : +221 77 199 40 40
 Site web : www.lequotidien.sn
 E-mail : lequotidien@lequotidien.sn

Service Commercial
 Tel : 77 524 79 18
 Email : servicecom@lequotidien.sn

Tirage 25 000 exemplaires
 Le Quotidien est membre du réseau MEDIAF

Directeur de la publication
 Mohamed **GUEYE**

Coordonnateur de la rédaction
 Bocar **SAKHO**

Rédaction Centrale
 Woury **DIALLO** - Hyacinthe **DIANDY** - Mamadou **T. DIATTA** - Dialigué **FAYE** - Justin **GOMIS** - Maïck **GAYE** - Abdou Rahib **KA** - Dieynaba **KANE** - Amadou **MBODJI** - Ousmane **SOW** - Moussa **SECK** - Khady **SONKO** - Mame W. **THIOUBOU**

Correspondants
 Alioune Badara **CISS (Mbour)** - El Hadji **COLY (Kolda)** - Seydou Tamba **CISSÉ (Sédhiou)** - Abdoulaye **FALL (Tambacounda)** - Abdoulaye **KAMARA (Vélingara)** - Abdou Latif **MANSARAY (Pikine)** - Alioune Badara **NDIAYE (Rufisque)** - Laïty **NDIAYE (Kaolack)** - Cheikh **NDJONGUE (Saint-Louis)** - Cheikh **CAMARA (Thiès)** - Badè **SECK (Linguère)**

Photos : Abdou **CISSÉ**
Impression : Africome / **Distribution** : Le Quotidien

Hommage au président Mar Diouf

Les habitants de la ville multiséculaire de Rufisque et de Bargny, toutes obédiences confondues, pleurent à chaudes larmes la perte subite du président Mar Diouf. A l'annonce de sa disparition, la vieille ville avait retenu un instant son souffle, tellement ce leader charismatique était profondément ancré dans le cœur de ses populations. Ce conducteur de troupes hors du commun, toujours en première ligne à la tête de son contingent, portait un amour viscéral envers la ville de Coumba Lamba, de Bargny et de ses habitants dont il fut le maire pendant plusieurs décennies. L'humanisme exceptionnel qui caractérisait l'ancien président du Conseil régional de Dakar et député du Peuple, justifiait les nombreuses actions quotidiennes d'assistance aux populations de toutes les couches sociales qu'il n'a cessé d'entretenir toute sa vie, sans jamais fuir les nombreuses sollicitations.

Le président Mar Diouf était un homme digne, un homme de conviction, un homme qui était l'incarnation-même de la grandeur d'âme, de l'honneur, de l'éléance et du bon goût, de la fidélité.

Nous venons en effet de perdre un illustre fils du Sénégal, un patriote et homme prodige d'une grandeur exceptionnelle, pétri de valeurs cardinales de *diom*, de *mũñ* et de *kersa*. Le président El Hadji Mar Diouf s'en est allé furtivement, sur la pointe des pieds, sans crier gare, après avoir rempli son devoir sacerdotal jusqu'au bout, sans faillir un instant !

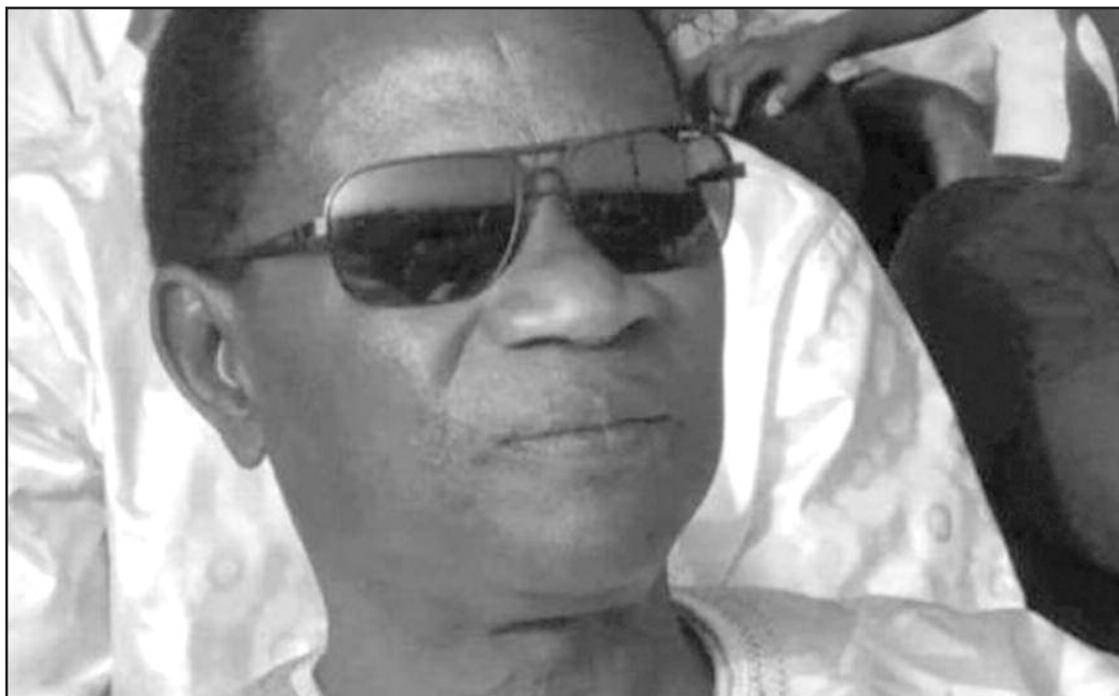
Homme affable, nous n'avons jamais décelé chez lui, durant de nombreuses années, lors de multiples séances de travail, de réflexion, de débats, de projection, de contact avec les populations de base, la moindre parcelle de fatigue physique ou intellectuelle, la moindre protestation ou contestation, si ce n'est l'amabilité, la courtoisie, la pédagogie, l'écoute, la patience, le culte du devoir accompli, la volonté immuable de développer l'homme, de tout l'homme et de tous les hommes.

Jusqu'au dernier moment de sa vie, parmi les grands rendez-vous politiques de l'histoire de notre pays dont le dernier fut la commémoration de la disparition du président Ousmane Tanor Dieng le 15 juillet dernier, à la suite de la commémoration de la disparition du Président Senghor le 25 décembre

denier dont il aura présidé les cérémonies, il aura rempli totalement ses devoirs et missions, dans la plus grande dignité et humilité, sans la moindre faiblesse, comme s'il attendait cette dernière apparition publique pour aller se reposer en paix.

Dirigeant politique hors pair, sa sociabilité légendaire et son sens du devoir accompli au service de la communauté sont contés partout dans tous les coins à travers le Sénégal, l'Afrique et le monde. Parmi ses nombreuses œuvres, nous pouvons citer le grand Lycée moderne d'excellence de Rufisque, réalisé sous son propre entregent grâce à la coopération décentralisée, des routes, des mosquées et multiples écoles et centres de santé à Bargny.

A ses funérailles au Cimetière de Bargny, une foule immense à la dimension



de l'homme, jamais observée de mémoire de Sénégalais, l'avait accompagné à sa dernière demeure, auprès de ses proches parents, où il repose en paix. Birago Diop disait «*les*

morts ne sont pas morts» ; le président Mar Diouf est parmi nous et nous regarde, pour que sa famille politique entretienne à son tour la flamme qu'il a reçue de Senghor dont il fut

son chef de Cabinet, afin qu'elle soit plus vivace par la perpétuation de leurs œuvres

Kadialy GASSAMA

Rue Faidherbe X Pierre Verger
Rufisque

Violences conjugales : Le Préfet doit apprécier l'opportunité d'une mesure de régularisation

Par une requête, enregistrée le 9 août 2023 auprès de la 2^{ème} Chambre du Tribunal administratif de Melun, Mme LO demande au Tribunal : d'annuler l'arrêté du 11 juillet 2023 par lequel la Préfète du Val-de-Marne a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination ; d'enjoindre à la Préfète du Val-de-Marne de lui délivrer un titre de séjour dans un délai d'un mois à compter du jugement à intervenir sous astreinte de 200 euros par jour de retard.

Mme LO soutient qu'en ce qui concerne la décision portant refus de titre de séjour : - elle n'a pas été précédée d'un examen particulier de sa situation personnelle ; - elle est entachée d'une méconnaissance du champ d'application de la loi dès lors qu'elle est fondée sur l'article L.435-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile qui ne lui est pas applicable ; - elle méconnaît l'article 6-2 de l'Accord franco-algérien.

En ce qui concerne la décision portant obligation de quitter le territoire français, elle est dépourvue de base légale dès lors qu'elle est fondée sur une décision de refus de titre de séjour elle-même illégale ; elle méconnaît les stipulations de l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Par un mémoire en défense, enregistré le 18 août 2023, la Préfète du Val-de-Marne conclut au rejet de la requête. Elle soutient que les moyens

soulevés par Mme LO ne sont pas fondés.

Mme LO, ressortissante algérienne, née en Algérie, est entrée régulièrement en France en 2020, sous-couvert d'un visa touristique, puis s'est vu délivrer un certificat de résidence d'un an en qualité de conjointe de Français. Elle a demandé le renouvellement de son certificat de résidence portant la mention «conjoint de Français». Par une décision du 11 juillet 2023 dont elle demande l'annulation, la Préfète du Val-de-Marne a refusé de renouveler le certificat de résidence sollicité, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination.

Sur la décision portant refus de titre de séjour

Les stipulations de l'Accord franco-algérien du 27 décembre 1968 régissent de manière complète les conditions dans lesquelles les ressortissants algériens peuvent séjourner en France et les règles concernant la nature des titres de séjour qui peuvent leur être délivrés. Si un ressortissant algérien ne peut dès lors utilement invoquer les dispositions de l'article L.423-18 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile relatives à la délivrance et au renouvellement du titre de séjour lorsque l'étranger a subi des violences conjugales et que la communauté de vie a été rompue, il appartient au Préfet, dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire dont il

dispose sur ce point, d'apprécier, compte tenu de l'ensemble des éléments de la situation personnelle de l'intéressée, et notamment des violences conjugales alléguées, l'opportunité d'une mesure de régularisation. Il appartient seulement au juge de l'excès de pouvoir, saisi d'un moyen en ce sens, de vérifier que le Préfet n'a pas commis d'erreur manifeste dans l'appréciation portée sur la situation personnelle de l'intéressée.

Il ressort des pièces du dossier, en particulier de la rédaction de la décision attaquée, que Mme LO était titulaire d'un titre de séjour en qualité de conjoint de Français, dont le renouvellement lui a été refusé en raison de l'absence de maintien de la communauté de vie. Toutefois, il résulte également des pièces du dossier, en particulier des photographies et du procès-verbal de dépôt de plainte établi en 2022, que la communauté de vie a cessé en raison des violences conjugales dont l'intéressée indique avoir été victime. La Préfète, qui ne fait aucune mention de cette circonstance dans sa décision portant refus de titre de séjour alors qu'il lui appartient d'apprécier l'opportunité d'une mesure de régularisation au regard de l'ensemble des éléments de la situation personnelle de l'intéressée, et notamment des violences conjugales alléguées, n'a ainsi pas procédé à un examen particulier de la situation personnelle de Mme LO, de telle sorte que la décision doit être annulée. Il en est de même, par voie de conséquence, de la décision portant

obligation de quitter le territoire français et celle fixant le pays de destination.

Sur les conclusions à fin d'injonction

Eu égard aux motifs du présent jugement, l'annulation de l'arrêté contesté implique que la Préfète du Val-de-Marne, ou tout autre Préfet territorialement compétent, réexamine la situation de Mme LO et qu'elle lui délivre une autorisation provisoire de séjour jusqu'à ce qu'elle ait à nouveau statué sur son cas. Il y a lieu de prescrire à cette autorité, ou à tout autre Préfet territorialement compétent, d'y procéder dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement.

La 2^{ème} Chambre du Tribunal administratif de Melun a donc décidé d'annuler l'arrêté du 11 juillet 2023, par lequel la Préfète du Val-de-Marne a refusé de délivrer à Mme LO un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours et a fixé le pays de destination, et d'enjoindre à la Préfète du Val-de-Marne, ou à tout Préfet territorialement compétent, de réexaminer la situation de Mme LO dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent jugement.

Référence : Jugement du Tribunal administratif de Melun du 24 octobre 2024, n°2308379.

Me Fayçal MEGHERBI

Avocat au Barreau de Paris

76, rue Réaumur

75002 Paris

DÉCLARATION Bassirou Diomaye Faye sur les violences électorales «Les auteurs seront poursuivis et condamnés, quel que soit leur parti»

Le Président Bassirou Diomaye Faye multiplie les appels au calme et à la responsabilité. De retour à Dakar après une visite officielle en Arabie saoudite et en Turquie, il a réaffirmé son souhait d'une campagne apaisée en vue des Législatives du 17 novembre 2024. Le chef de l'Etat a insisté sur le fait que la Justice accomplira son devoir et que ceux responsables de ces actes de violence devront en répondre.

Par Ousmane SOW

Le Président Bassirou Diomaye Faye a encore appelé les acteurs politiques qui sont sur le terrain à la retenue et à la responsabilité. En effet, il y a quelques jours, exactement le 25 octobre dernier, dans son

discours à la Nation à la veille de la campagne électorale, il appelait les acteurs politiques à parler à leurs militants et sympathisants, à faire en sorte que le processus électoral se déroule sans encombre. Mais le message du Président Bassirou Diomaye Faye ne semble pas être bien perçu. Il faut le dire, des actes de violence et de saccage ont été enregistrés avec certaines coalitions au cours de cette première semaine de campagne électorale, déclenchant les réactions des ministères de la Justice et de l'Intérieur. Alors, à son retour à Dakar, après une visite officielle en Arabie saoudite et en Turquie, le chef de l'Etat a réaffirmé son souhait d'une campagne apaisée en vue des Législatives du 17 novembre 2024. Dans une déclaration, il a exprimé son regret face à ces actes de violence, affirmant qu'il est inacceptable qu'un camp s'attaque à un autre. «Je condamne les violences. J'avais pourtant prévenu lors

d'un discours devant les Sénégalais et les leaders politiques avant la campagne. Les Sénégalais ont, depuis longtemps, montré une certaine maturité électorale. Maintenant, c'est aux leaders de se mettre au niveau de cette maturité. Aucun Sénégalais ne devrait se targuer d'avoir blessé son compatriote, peu importe son orientation politique. Les responsables de ces violences devront assumer cette responsabilité devant la loi avec laquelle ils sont entrés en conflit», dit Bassirou Diomaye Faye. Pour que de telles choses ne se reproduisent, il a instruit le ministre de l'Intérieur, Jean-Baptiste Tine, d'augmenter la sécurité des convois et caravanes politiques pour éviter des affrontements, mais aussi a demandé au ministre de la Justice de conduire des enquêtes impartiales et réfléchies. «J'ai instruit au ministre de la Justice d'ouvrir une enquête pour faire toute la lumière, de



poursuivre les auteurs et de les condamner quel que soit leur parti politique, quel que soit leur poste. Cependant, la Justice devra faire une enquête minutieuse, sans se précipiter, pour fixer les responsabilités sur les violences», a déclaré Bassirou Diomaye Faye.

En meeting à Vélingara

Amadou Ba demande au régime d'arrêter la parlotte pour le travail

Par Abdoulaye KAMARA

L'étape de Vélingara, samedi soir, de la caravane nationale de la coalition «Jamm ak njariñ» a servi de tribune pour sa tête de liste nationale, Amadou Ba, pour lancer des piques à l'endroit du régime Sonko/Diomaye qui, selon lui, est plus dans la parlotte que dans le travail. Après une vingtaine de minutes de bain de foule à travers les grandes artères de la ville, peu après 20 heures, Amadou Ba et son cortège se sont arrêtés à hauteur du domicile du maire de la ville, Mamadou Oury Bailo Diallo, pour dire : «Ils ont parlé jusqu'à arriver au pouvoir, il est temps qu'ils se mettent au travail», dit-il, un tantinet hilare. «Il faut qu'ils nous disent où comptent-ils mener le pays, comment comptent-ils le faire et surtout de tenir un discours de paix pour rassurer les populations, c'est ce dont elles ont le plus besoin», dit l'ancien Premier ministre de Macky Sall. A proximité du domicile du maire, M. Ba a lancé une invitation à Oury Bailo, comme on le nomme communément. Il a déclaré : «J'ai un ami ici, c'est Mamadou Oury Bailo Diallo. Il ne peut pas être utile à Vélingara là où il est. Je l'invite à rejoindre la coalition de l'avenir», lance-t-il, un sourire en coin. Auparavant, Amadou Ba a

jeté des fleurs à sa tête de liste départementale, Ibrahima Barry. A son propos, il a renseigné : «C'est une vieille connaissance. C'est un homme sérieux, travailleur, plein de connaissances et qui aime son pays.»

Egalement inspecteur des Impôts et domaines comme Amadou Ba, Ibrahima Barry et sa colistière, Diénabou Baldé, ont promis une brillante victoire de la coalition «Jamm ak njariñ» à Vélingara. La grande foule qui s'est mobilisée depuis la matinée jusqu'à la tombée de la nuit invitait à un tel optimisme.

Il faut dire que Ibrahima Barry et Diénabou Baldé, les 2 candidats au poste de député sur la liste départementale de la

Coalition «Jamm ak njariñ», peuvent créer la surprise en battant les candidats du parti au pouvoir. Médina Gounass qui, d'habitude, jouait le rôle de «faiseur de destin politique», est plus que jamais divisé entre 4 listes candidates. Il s'agit de celle de «Wallu-Takku», celle de «Jamm ak njariñ», celle de Pastef et celle de Gox yu bees dirigée par le Dr Hamidou Diao. Ce dernier, tout en revendiquant sa proximité avec Pastef, justifie sa candidature sur une autre liste par la crainte d'un remake du résultat de la Présidentielle de mars 2024 qui a vu Pastef perdre dans le département.

akamara@lequotidien.sn

Amadou Ba sur le développement de la Casamance «Nous avons laissé les rapports à la Primature»

Le message de la tête de liste nationale de la Coalition «Jamm ak njariñ» devant les populations de Sédhiou a porté sur le développement de la Casamance. Ici, Amadou Ba a fait savoir, hier, à son adversaire et tête de liste nationale de la coalition Pastef, d'après une note de son staff de communication, Ousmane Sonko, qu'il a laissé les rapports sur les solutions aux problèmes de la Casamance à la Primature. Ainsi, il informe son adversaire

: «Les experts qui ont rédigé ces rapports sont les mêmes que ceux qui ont fait le référentiel «Sénégal 2050».»

«Nous avons traité tous les dossiers, il ne leur reste plus qu'à recopier», a encore soutenu la tête de liste nationale de la coalition «Jamm ak njariñ», persuadé que les autorités actuelles ne feront aucune réalisation qui ne soit déjà consignée dans des documents produits sous le magistère du Président Macky Sall.

IMF prend le contrepied de Sonko

Contre la promesse de Ousmane Sonko, tête de liste de Pastef, d'abroger la loi d'amnistie, Ismaïla Madior Fall, ancien ministre de la Justice, milite pour la mise en place d'une «Commission justice et réconciliation», en référence aux derniers événements tragiques au plus fort de la tension politique avant la troisième alternance. Par rapport aux éventuelles poursuites contre l'ancien Président Macky Sall agitées par les membres du régime, M. Fall déclare que ce dernier «ne peut être tenu responsable de quoi que ce soit».

Par Amadou MBODJI

Ismaïla Madior Fall (IMF), ancien ministre de la Justice, milite plutôt pour «une Commission justice et réconciliation», en réaction à la sortie de Ousmane Sonko, tête de liste de son camp d'abroger la loi d'amnistie une fois la majorité parlementaire acquise. Une promesse faite par le Pm lors de son meeting à Ziguinchor, vendredi dernier. Sonko justifie cela par le fait que «cette loi favorise l'impunité et, par conséquent, tous ceux qui y sont impliqués, y compris l'ancien Président Macky Sall, doivent rendre des comptes».

En réaction à la promesse du Pm, IMF prône la mise en place d'une «Commission justice et réconciliation». La tête de liste départementale de Takku Wallu Senegaal à Rufisque soutient que c'est la «voie qu'il faut emprunter aujourd'hui», car «des événements malheureux se sont produits dans le pays, et l'Etat avait la responsabilité de faire face». Selon lui, sans l'intervention de l'Etat, cela aurait entraîné un «effondrement de l'Etat et de la démocratie», ajoute le professeur de Droit. De passage à l'émission «Le Grand Jury» de la Rfm hier dimanche, l'ancien ministre de la Justice considère que ces événements «relèvent d'une responsabilité collective de la société sénégalaise». C'est pourquoi, dit-il, il faut «aujourd'hui

d'hui trouver une formule de justice réconciliatrice pour tout le Peuple sénégalais». Comme l'a évoqué le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, il s'agit d'une commission vérité, réconciliation et pardon, comme cela s'est passé dans certains pays.

A en croire l'ancien ministre de la Justice, «dire que la responsabilité de ces événements revient à l'ex-Président et à son camp est à relativiser, car des membres de l'opposition ont également appelé à manifester». En évoquant la possible abrogation de la loi d'amnistie, IMF se demande : «Qui a intérêt à l'abrogation de cette loi ?» Pour lui, «personne n'y gagnerait».

Une poursuite contre Macky «n'est pas envisageable»

Le professeur de Droit précise que «l'idée avancée par certains d'une possible poursuite contre le Président Sall n'est pas envisageable, à moins qu'il y ait des mesures spécifiques». Selon lui, Macky Sall «ne peut être tenu responsable de quoi que ce soit dans ces événements». Il explique que «ce n'est pas Macky Sall intuitu personae, mais le président de la République. Dans ce cas, il ne peut être poursuivi que pour haute trahison, ce qui n'est pas clair».

ambodji@lequotidien.sn

ZIGUINCHOR Affaire du Général Kandé Les nouvelles menaces d'Ousmane Sonko

L'affaire du limogeage du Général Souleymane Kandé n'est pas à politiser. C'est du moins l'avis du Pm et tête de liste nationale de la Coalition Pastef. En meeting dans la nuit du vendredi au samedi à Ziguinchor, Ousmane Sonko a mis en garde les politiciens qui s'aventureraient sur cette voie.

Par **Khady SONKO**

Devant les membres de la Coalition Pastef à Ziguinchor, Ousmane Sonko, tête de liste, est revenu sur le cas du Général Souleymane Kandé, nommé Attaché de défense à l'ambassade du Sénégal en Inde. S'adressant aux hommes politiques de l'opposition, M.

Sonko dira en effet : «*Il y a des apprentis politiques qui pensent que c'est sur le problème de la Casamance qu'ils doivent battre campagne. Je veux les mettre en garde. Il y en a qui disent qu'il y un général, c'est parce qu'il faisait du bon travail en Casamance qu'il a été sanctionné, etc. Faisant allusion que Ousmane Sonko, puisqu'il est originaire de la Casamance, veut affaiblir l'Armée pour que les gens qui sont là-bas puissent reprendre de la force.*» Le leader du parti Pastef n'a pas manqué d'avertir ses adversaires. Aussi leur lance-t-il : «*S'ils sont courageux, on a pris toutes les dispositions, les questions qui relèvent de la sécurité nationale, on ne badine pas là-dessus. S'ils sont courageux, ils n'ont qu'à sortir et reparler de ça. On verra s'ils n'iront pas en prison.*»

Poursuivant, le Premier ministre de préciser : «*Personne n'a sanctionné un Général ou*

bien un militaire parce qu'il combattait la rébellion. Nous avons pris la décision (le limogeage du général Kandé) sur la base d'un rapport de l'Armée que nous avons trouvé sur place. Y'a des gens qui manœuvraient pour qu'on ne termine pas l'élection ou bien que le Président Diomaye Faye ne soit pas élu (dans un discours en wolof).» «*C'est pourquoi nous avons pris les dispositions que nous avons prises. Mais cela n'a rien à voir avec le conflit casamançais. Il faut que les gens reviennent à la raison*», renseigne le candidat en chef de la Coalition Pastef aux élections législatives. «*Combattre un adversaire politique, pendant des années tu l'as traité de rebelle, de tous les noms. Moi, je suis la preuve vivante que le Sénégal est un et indivisible. Parce qu'autant les Casamançais se sont battus ici pour mettre un terme au complot et à l'entreprise de liquidation, autant des Sénégalais de*

tous bords se sont battus à Dakar, Rufisque, Bargny, Keur Massar, Saint-Louis, Mbacké, partout dans le Sénégal, et même dans la diaspora. Donc les gens ont dépassé cela. Que personne n'en fasse de la politique, il faut que cela s'arrête, et c'est pourquoi nous allons définitivement régler cette affaire», annonce Ousmane Sonko.

«*Celui qui veut jeter de l'hui-*

le et espérer en faire de la politique, nous prendrons toutes nos responsabilités pour que ce dernier aille pourrir en prison à Rebeuss. Parce que cela ne fait pas partie de la politique», a mis en garde le Premier ministre, par ailleurs tête de liste nationale du parti Pastef, à son meeting du vendredi dernier.

ksonko@lequotidien.sn

Mouhamadou Lamine Massaly, membre Takku Wallu Senegaal «Sonko passe son temps à menacer, intimider, raconter des contrevérités»

Par **Cheikh CAMARA**

«*Pastef est déjà démonétisé en 7 mois. Il ne draine plus les foules, mais est obligé de recourir à des anciennes vidéos pour tromper les Sénégalais sur les réseaux sociaux. Le parti Pastef a recours à des transhumants pour espérer remporter les Législatives. Mais c'est peine perdue.*» Le constat émane de Mouhamadou Lamine Massaly, membre de l'inter-coalition Takku Wallu Senegaal-Samm sa kaddu.

Au cours d'un point de presse, ce dimanche après-midi, le leader politique, qui a exprimé une nouvelle fois sa loyauté et sa fidélité au Président Macky Sall, réaffirmant son engagement à soutenir la Coalition Takku Wallu Senegaal, en tant que, dit-il, fils de Maître Abdoulaye Wade, s'est indigné du fait que «*le 24 mars dernier, les Sénégalais avaient un espoir placé en un président de la République qui, depuis, s'emmure dans un silence manifeste, un Premier ministre qui passe tout son temps à régler des comptes plutôt qu'à œuvrer pour ses concitoyens.*» Pour Mouhamadou Lamine Massaly, «*le Sénégal vit des heures graves depuis l'arrivée de ce régime d'incompétents et de revanchards dont l'incapacité manifeste est désormais constatée par tous les Sénégalais d'ici et de la diaspora. Depuis 7 mois, l'économie est à genoux, les chantiers arrêtés, les jeunes par milliers versés dans l'horreur du chômage, la diplomatie chahuté et l'espoir anéanti.*»

Le président du parti Union pour une nouvelle République (Unr) de faire remarquer qu'«*après avoir fui pour ne pas faire sa Déclaration de politique générale, Ousmane Sonko passe son temps dans la rue à menacer, intimider et raconter des contrevérités. La dernière en date concerne un soi-disant compte bancaire d'un dignitaire du précédent régime où seraient logés 1000 milliards F Cfa.*» Pour Massaly, «*c'est un propos pué- ril et grave pour un chef de gouvernement, mais c'est surtout la preuve que cet homme ne prend pas la mesure des responsabilités qui l'incom- bent.*» Selon lui, «*il est impos-*

sible de loger 1000 milliards F Cfa dans un compte bancaire. Même la plus grande banque du Sénégal n'a pas cette somme en dépôt. Mieux, souligne-t-il, «*le gouvernement passe sa vie à emprunter sur les marchés des eurobonds et de l'Uemoa depuis le 2 avril. Avant-hier, il annonçait avoir levé 181 milliards d'eurobonds.* Et de se demander : «*Comment emprunter 181 milliards à un taux de 6% alors qu'on a par devers soi 1000 milliards ?*» C'est, pense-t-il, «*une manipulation supplémentaire d'un homme aux abois, dangereux pour la cohésion sociale, paniqué, qui veut s'accrocher à des branches imaginaires.*»

Le membre de l'inter-coalition Takku Wallu Senegaal-Samm sa kaddu considère que «*le régime, par méchanceté, a haussé significativement le taux de chômage au Sénégal. Le gouvernement a licencié des milliers de Sénégalais de l'Administration sans aucun fondement. Il a humilié et précarisé les marchands ambulants, les chauffeurs de taxi, les Jakartamen et toutes celles et ceux qui, dans le secteur informel, faisaient vivre leurs familles.*» Aussi de poursuivre : «*Ce régime a haussé les prix des factures d'eau et d'électricité en sept mois, sans oublier le retour de la hantise des délestages et des coupures d'eau.*»

«*L'espoir a disparu pour ce régime. Il s'agit d'un gouvernement incompétent et inélegant qui veut faire de la manipulation et du mensonge une arme de distraction massive. Nous avons tous un devoir et une responsabilité de sauver le Sénégal*», a soutenu Massaly, qui demande d'accorder une majorité confortable à l'opposition au soir du 17 novembre pour «*faire revenir l'espoir, remettre le pays en marche et fermer la parenthèse du désordre.*»

Le président du parti Union pour une nouvelle République (Unr) rappelle, à l'attention de ses militants et sympathisants, qu'à Thiès, «*nous sommes en inter-coalition, donc dans le département de Thiès, nous voterons avec nos partenaires de la Coalition Samm sa kaddu, dirigée par le frère Barthélemy Dias.*»

Correspondant

Pont, port, développement des filières de la zone

Le leader de Pastef dévoile le Plan Diomaye pour la Casamance

Par **Khady SONKO**

La tête de liste du parti Pastef a annoncé des projets contenus dans le Plan Diomaye pour la Casamance. Il s'agit, entre autres, d'un second pont à Ziguinchor qui viendra compléter le pont actuel (Ndlr : Pont Emile Badiane), sans le remplacer. «*Nous avons déjà lancé l'appel d'offres pour ce deuxième pont de Ziguinchor. Il ne modifiera pas le pont existant, mais le contournera en passant par Goumel (quartier résidentiel de Ziguinchor) et intégrera des infrastructures secondaires pour fluidifier le trafic et désengorger le centre-ville*», a expliqué Ousmane Sonko.

Il s'exprimait vendredi soir dans un meeting à Ziguinchor, dans le cadre de la campagne électorale en vue des Législatives du 17 novembre prochain.

Le Premier ministre a également annoncé la création d'un port industriel à Gnikine, village côtier situé en Basse Casamance, dans la commune de Djimbéring. Cette infrastructure sera destinée à renforcer la logistique régionale. «*Le port de Ziguinchor est actuellement un port fluvial. Nous allons installer un second port, cette fois industriel, à Gnikine, pour dynamiser les échanges commerciaux et soutenir l'économie locale*», a développé la tête de liste nationale du parti Pastef.

«*L'année prochaine, avec le nouveau budget, on va dégager une enveloppe consistante, avec l'Agence nationale de relance des activités économiques et sociales en Casamance (Anrac), pour*

construire des infrastructures, à savoir des pistes, des routes, l'éclairage, entre autres», a promis la tête de liste nationale du parti Pastef.

Ousmane Sonko veut à travers ces infrastructures, transformer l'économie de la Casamance.

Il a, par ailleurs, promis l'ouverture de l'aéroport de Ziguinchor au plus tard au mois de janvier prochain. «*Je pense que d'ici décembre, on va l'ouvrir, parce qu'on a fait tout ce qu'il fallait en terme de mobilisation des ressources*», a dit M. Sonko.

Une paix définitive en Casamance

En outre, le chef du gouvernement a rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale pour avoir préservé l'unité nationale, et a promis de sortir définitivement les combattants du Mfde du maquis.

«*Il nous faut régler définitivement la question de la paix en Casamance. Notre préoccupation, c'est d'en finir définitivement. Le Plan Diomaye-Casamance est un plan pour la paix, pour le développement, pour l'économie et le social*», a fait savoir M. Sonko.

Malgré tout son potentiel, le pôle Casamance fait partie des plus pauvres du pays. Les trois régions du sud sont toujours en tête de peloton dans les classements en matière de pauvreté, alors qu'elles sont les mieux dotées par la nature dans tout le Sénégal. «*600 mille francs Cfa par tête d'habitant. A l'horizon 2050, nous voulons multiplier cela par trois, car il est question d'aller à 1 million*

800, 2 millions de francs par tête d'habitant. Le taux d'emploi est à 13%. Dans l'agenda de transformation, le pôle doit aller à 40% de taux d'emploi à l'horizon 2050», a promis Ousmane Sonko.

Développement des filières économiques

A l'en croire, cela va passer par le développement des filières céréales, les cultures industrielles, la filière de l'anacarde. «*Nous voulons transformer toutes les productions industrielles ici, créer des usines qui vont générer des emplois, de la valeur ajoutée*», a développé le Pm.

La filière arboricole, avec les mangues, les agrumes, les produits forestiers ligneux et non ligneux aussi, qui pourrissent en Casamance, ainsi que la filière halieutique, sans omettre la filière touristique avec tout son potentiel, ne seront pas en reste.

«*La Caisse des dépôts et consignations et la Sapco mettent en place des programmes pour qu'au plus tôt, on lance le programme touristique pour la zone Abéné-Kafountine, tout en relançant également le programme touristique de Cap-Skirring*», a fait savoir le Pm. Certains de ces programmes seront lancés dans les cinq ans, mais d'autres dans les 10 ans.

«*Sur le plan logistique, dans quelques mois, nous allons boucler le tronçon qui va de la Gambie à la Guinée-Bissau*», a-t-il dit. Egalement, le chemin de fer partira de Tambacounda jusqu'à Ziguinchor.

ksonko@lequotidien.sn

MUSIQUE Présentation de son nouvel album

Des chants d'amour pour Amadeus

Le jeune artiste Amadeus, de son vrai nom Saliou Samb, a présenté, ce jeudi, son nouvel album à la presse. Intitulé «Taaru Sénégal», il est en réalité un condensé de 13 titres dans lesquels l'artiste chante l'amour sous toutes ses facettes. Amadeus espère qu'à travers cet opus, il aidera à mieux vendre la destination Sénégal.

Par Ousmane SOW

Finaliste du Prix Rfi découvertes 2023, Amadeus a dévoilé, ce jeudi 31 octobre, son nouvel album intitulé *Taaru Sénégal*. Composé de 13 titres, cet opus, disponible depuis hier sur toutes les plateformes de streaming, insuffle une nouvelle énergie à la musique traditionnelle du pays, à travers lequel il veut se faire un nom. Alliant les sons d'hier aux émotions d'aujourd'hui, *Taaru Sénégal* mêle des sonorités d'afrofusion, de zouk, de pop et

d'afrombalax. Lors d'une séance d'écoute, Saliou Samb, de son nom d'artiste Massamba Amadeus, a partagé avec enthousiasme les détails de son nouveau projet. Il a expliqué que «*Taaru Sénégal est bien plus qu'un simple album. C'est une immersion dans mon univers personnel et une célébration authentique de la richesse culturelle du Sénégal. Le thème central de cet opus est l'amour sous toutes ses facettes, abordé avec profondeur et émotion... J'aime l'amour et je chante l'amour. Mais je m'attache à toujours garder une identité sénégalaise dans ma musique*». Selon l'artiste, chaque chanson raconte une histoire, aborde les défis et les réalités culturelles de la vie. «*Cet opus est un vibrant témoignage de l'amour, de la fierté et de la passion. Chaque titre résonne comme un hommage. Dans Legeet (La cicatrice), j'exprime l'empreinte laissée par un amour passé. Lorsqu'une personne aimée disparaît, elle laisse une cicatrice indélébile. Un reflet à la fois de la beauté et de la douleur d'une relation qui marque à jamais le cœur. J'ai aussi chanté Daarou*

Dunya (l'essence de la vie), une chanson qui exprime la pureté de l'amour, un sentiment divin qui transcende l'humain», a expliqué le jeune artiste, qui considère ce nouvel album comme son «*Master*», après une «*Licence de communication*» à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

A travers cet opus, le chanteur de 29 ans, natif de Khombole, rend aussi hommage aux pionniers de la musique sénégalaise à l'instar de Coumba Gawlo Seck, Fatou Guewel, Kiné Lam, Ma Sané, Youssou Ndour et Thione Seck. En s'inspirant d'eux, l'artiste leur fait un clin d'œil, tout en portant leur héritage vers de nouvelles directions créatives. «*Dans Kelamati, je rends hommage aux légendes ancestrales. Cette chanson rappelle l'importance de rester fidèle aux enseignements culturels. Et dans Waw Coumba, c'est un hommage aux femmes sénégalaises qui incarnent la force et la beauté de la culture*», a-t-il témoigné. Revenant sur l'une de ses chansons qu'il a dédiée à Adja Diallo, le chanteur déclare : «*Qui au Sénégal ne connaît pas Adja Diallo ? Cette belle*



Sénégalaise, qui illumine les podiums, est bien plus qu'une amie. Elle est une confidente, une sœur pour moi», confie-t-il à ses fans. Véritable ode à l'amour, cet album que l'artiste a fait écouter aux journalistes, est aussi le fruit d'une collaboration comme *Jeli*, en duo avec Waly Seck, et *Ayayayay* avec Astar.

Vendre la destination Sénégal

Selon l'artiste, l'objectif de cet album est également de mieux vendre la destination du Sénégal. «*Mon objectif est*

aussi de vendre la musique et la destination du Sénégal sur la scène nationale et internationale où elle pourra rivaliser avec les meilleures», précise-t-il, annonçant une tournée, dès ce vendredi (hier), à Richard-Toll, après avoir tourné un clip à Fimela (une commune dans la région de Fatick). A rappeler que le 8 septembre dernier, le jeune artiste avait sorti son premier Ep de neuf titres intitulé *Am-ma Mayla*. Et pour célébrer la sortie de cet album, un concert est prévu au Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Rose.

Fête d'indépendance

La République Tchèque aux couleurs du bonnet Cabral

C'est un accessoire très populaire sous les cieux d'Afrique de l'Ouest. Le bonnet Cabral, du nom du leader bissau-guinéen Amilcar Cabral, a ses origines en République Tchèque. La célébration de la création de la Tchécoslovaquie, le 28 octobre 1918, a été placée sous les couleurs du «Zmijovka», fabriqué depuis 225 ans par une entreprise tchèque.

Par Mame Woury THIOUBOU

C'était un 28 octobre 1918. A la sortie de la Grande guerre, la Tchécoslovaquie naissait des cendres de la dissolution de l'Empire austro-hongrois. Ce même jour en 2024, le pays, qui s'appelle désormais République Tchèque, a célébré ce moment d'histoire sur la terrasse de l'Agence Trames. Un moment pour l'ambassadeur Marek Skolil de rappeler un lien singulier de son pays avec l'Afrique de l'Ouest, le Sénégal. Le «bonnet Cabral», ce couvre-chef arboré par le Bissau-Guinéen Amilcar Cabral et symbole d'une certaine forme de résistance à l'ordre colonial, est issu des usines tchèques. Le *Zmijovka* est en effet fabriqué par l'usine Tonak, un des fabricants de chapeaux les plus renommés au monde, du fait de ses 225 ans d'existence et de pratique. «*Au Sénégal, c'est le bonnet tricoté appelé aussi Bonnet Cabral, propulsé au-devant du style bohémien mondial par la figure légendaire du leader indépendantis-*

te ouest-africain Amilcar Cabral. Il s'agit d'un modèle emblématique des couvre-chefs pour hommes et femmes. L'ourlet à motif traditionnel de ce bonnet s'inspire d'un motif hivernal et animalier original de bonhommes de neige», informe une note de l'ambassade. Chaque année, ce sont 220 000 bonnets Cabral en laine et viscose qui sortent des usines Tonak de Strakonice. Pour cette occasion spéciale, l'entreprise a d'ailleurs sorti une édition spéciale de ces bonnets avec les symboles CZ et SN.

Les belles notes de Cheikh Lô

La fête fut belle. Et Cheikh Lô et ses musiciens dont certains sont tchèques, y furent pour quelque chose. L'artiste, qui célèbre cette année son demi-siècle de présence sur la scène, a rendu, avec son orchestre composé de musiciens de plusieurs pays, une prestation de belle facture. C'est à la batterie que cheikh Lô démarre son



concert, entouré de musiciens tchèques, béninois et nigériens. Quelques-uns portent ce fameux bonnet Cabral. Le rythme est d'abord jazzy. Et quand il commence à chanter, c'est pour décliner son ode à Cheikh Ibrahima Fall. Les envolées du chanteur, sur cette terrasse éclairée qui surplombe la Place de l'indépendance, transforment petit à petit cette petite réception diplomatique en une belle soirée chaude et joyeuse. Les discussions perdent de leur intensité, on prête plus attention aux belles notes de Cheikh Lô. Et peu à peu, les corps se laissent entraîner par la beauté des mélodies. Le saxophone répondant à la basse, tandis

que le rythme est marqué par la batterie et les tambours. C'est sans y toucher que l'on en arrive à un mbalax endiablé, qu'accompagnent inconsciemment des pas de danse. L'ambiance est cette fois bien installée et pendant toute la soirée, il en sera ainsi. Cheikh Lô et son orchestre ont encore une fois tenu leur rang, et le public en redemande.

Une coopération dynamique

L'anniversaire de la création de la Tchécoslovaquie, aujourd'hui République Tchèque, a été aussi l'occasion pour l'am-

bassadeur Marek Skolil de saluer les liens entre le Sénégal et son pays. Une coopération très dynamique et qui concerne plusieurs secteurs d'activités, notamment l'aviation civile. Dans ce secteur, l'ambassadeur a salué la présence d'une entreprise tchèque chargée de la réhabilitation des aéroports régionaux, mais aussi de fournir les appareils destinés au trafic domestique. Autre secteur dynamique, selon M. Skolil, c'est le domaine de l'armement et celui médical. Dans ce dernier, il a salué la présence d'une mission de formation et d'amélioration des équipements à l'hôpital de Thiès.

mamewoury@lequotidien.sn